

BARÈME

Grandes cultures

du GEVES 2025

Groupe d'Étude et de contrôle des Variétés Et des Semences



GEVES
Expertise & Performance





GEVES

Expertise & Performance

SOMMAIRE

	Le GEVES en quelques mots	3
	Rôle et reconnaissance	4
	Passer commande	5
	Vos contacts au GEVES	6
	Fourniture des échantillons à la SNES	7
	Commander une analyse	9
	Toutes espèces	10
	Betteraves - Chicorées - Pomme de terre	14
	Protéagineux	18
	Céréales	23
	Fourragères	28
	Espèces en mélange	35
	Plantes à fibre	36
	Maïs et Sorgho	38
	Oléagineux	41
	Micro-nettoyage	45
	Cytologie	46
	Radiographie 2D et tomographie	47
	Biostimulation, Biocontrôle, Evaluation traitement	48
	Préparations spécifiques : inoculum, matériel référence	50
	Appui à la filière	51
	Conditions Générales de Vente	54
	Publications	55

Le GEVES, un organisme officiel unique en France

Le GEVES est un **Groupement d'Intérêt Public (GIP)** dont les administrateurs sont :



✓ Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) pour 60%



✓ Le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt (MASAF) pour 20%



✓ L'interprofession des semences et plants (SEMAE) pour 20 %

Cette structure juridique assure son impartialité et sa neutralité dans un esprit de service public.

Le statut de GIP lie l'Etat, la Recherche et les professionnels garantissant ainsi une bonne prise en compte des enjeux de la filière.

Gouvernance du GEVES

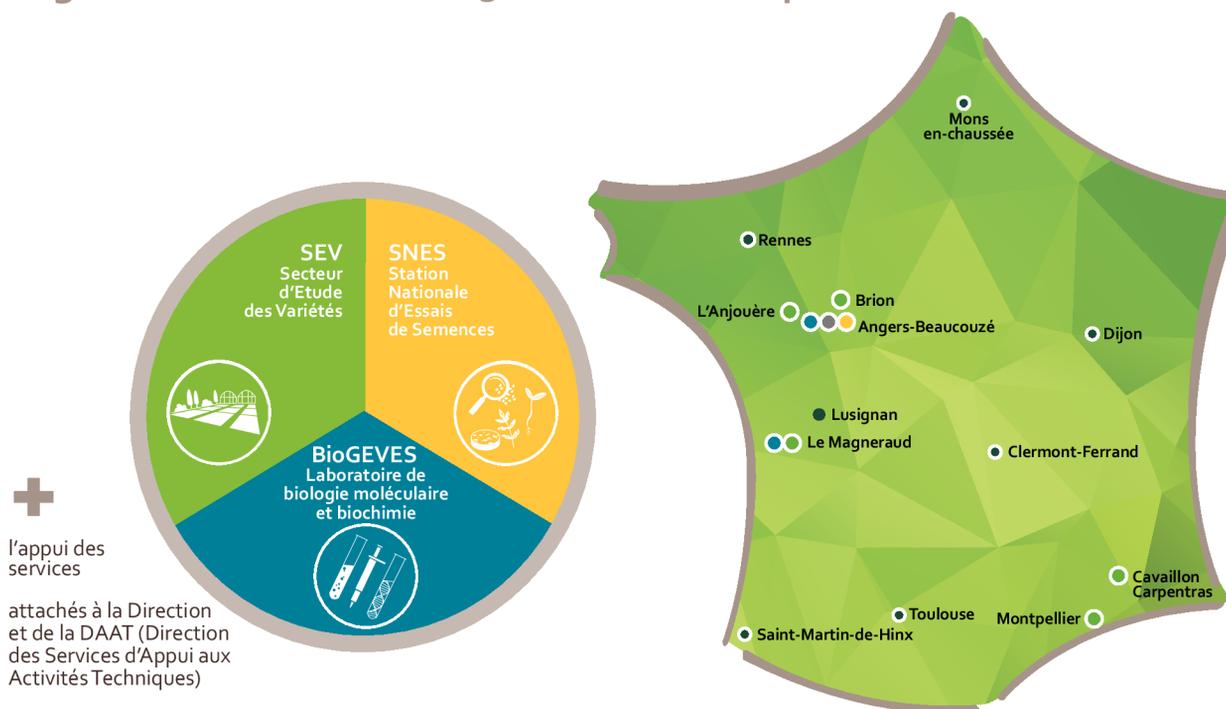
Le conseil d'administration du GIP GEVES est composé de 14 membres :

6 représentants d'INRAE - 2 représentants du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

2 représentants de SEMAE - 2 représentants du personnel GEVES - Le président du CTPS

ainsi que d'un commissaire du gouvernement (Ministère de la Recherche) et d'un contrôleur d'Etat.

Organisation du GEVES en 3 secteurs techniques



Nos Missions

Le GEVES a des missions officielles liées à la réglementation et met donc en place les études et les développements méthodologiques nécessaires :

- ▶ à l'inscription des variétés végétales nouvelles au Catalogue officiel français
- ▶ à la protection juridique du droit des obtenteurs
- ▶ aux analyses officielles dans le cadre des mandats LNR Semences et Plants, OGM et Santé des Végétaux (ORNQ-matrice semences)

Le GEVES assure également la coordination nationale de la conservation des ressources phylogénétiques pour le compte du Ministère en charge de l'Agriculture.

Le GEVES est Laboratoire National de Référence pour :

- ▶ la détection d'OGM dans le maïs (semences) et soja, colza et lin (semences et parties végétatives) par Arrêté du 19 octobre 2011
- ▶ l'évaluation de la qualité des semences et plants par Arrêté du 1er mars 2017
- ▶ la santé des végétaux par Arrêté du 20 novembre 2020

Le GEVES est laboratoire agréé sur certaines analyses de qualité sanitaire

Le GEVES est accrédité ISTA sur l'ensemble des espèces et effectue des analyses officielles notamment pour l'export des semences, édition de Bulletins internationaux Oranges (BIO) et Bleus (BIB)

Le GEVES propose des prestations pour toute demande d'analyse ou d'expertise dans ses domaines de compétences, les résultats pouvant être utilisés pour les certificats ou passeports phytosanitaires

Nos activités

Pour accomplir ses missions, le GEVES conduit des activités de :

- ▶ Appréciation de la qualité des semences et plants
- ▶ Recherche méthodologique
- ▶ Gestion de ressources génétiques
- ▶ Formations
- ▶ Qualifications
- ▶ Conseils et expertises
- ▶ Coopération internationale
- ▶ Animation technique du réseau national des laboratoires semenciers d'analyse de la qualité des semences
- ▶ Organisation d'essais inter-laboratoires (EIL)
- ▶ Communication
- ▶ Expertises
- ▶ Production d'inoculum
- ▶ Evaluation de l'efficacité des produits de traitement
- ▶ Evaluation des variétés

FOCUS



Reconnaissance Qualité et Accréditations

Le GEVES bénéficie d'un système de Management Qualité (SMQ) global et harmonisé et dispose de :

- ▶ La certification ISO 9001 (BioGEVES et Évaluation de la valeur Agronomique Technologique et Environnementale des variétés - VATE) depuis 2009
- ▶ L'Accréditation GEVES de laboratoires SNES et BioGEVES par le COFRAC selon la norme ISO 17025 :
 - Site GEVES Beaucauzé : COFRAC N°1-1316 depuis 2002.
 - Site GEVES du Magneraud : COFRAC N°1-6176 depuis 2004.
- ▶ L'Accréditation par l'ISTA depuis 2001 (N°FRDL0200) pour les analyses de semences.
- ▶ L'Habilitation de l'OCVV pour la conduite d'études de Distinction, Homogénéité, Stabilité (DHS)

Le GEVES a obtenu l'agrément CIR en tant qu'organisme exécutant des travaux de recherche et développement (R&D) pour le compte d'entreprises. Les dépenses relatives à des opérations confiées au GEVES peuvent être retenues dans l'assiette des dépenses du CIR.

En tant qu'entreprise exécutant des travaux de conception de prototypes ou d'installations pilotes de produits nouveaux pour le compte de sociétés, le GIP GEVES est agréé au titre des années 2025-2026-2027 au Crédit Impôt Innovation du ministère de la Recherche. Les dépenses relatives à des opérations confiées au GEVES seront éligibles au CII.

Analyses de la qualité des semences

à la SNES



FORMULER DES DEMANDES D'ANALYSES EN LIGNE

Saisir votre demande sur <https://dsn.geves.fr/dsn2>
Joindre le récapitulatif de votre demande avec votre échantillon

Pour une meilleure efficacité, privilégiez les demandes en ligne



FORMULER DES DEMANDES D'ANALYSE PAR COURRIER

Compléter le formulaire correspondant à votre demande (demande BIO ou bon de commande analyses) et le joindre à votre échantillon



ENVOYER VOS ECHANTILLONS

GEVES - Service clients SNES

GEVES - Service clients SNES
3 rue Henri Becquerel - CS 90024
49071 Beaucouzé Cedex

Analyses biochimiques et biomoléculaires

à BioGEVES



FORMULER DES DEMANDES PAR MAIL

biogeves.analyses@geves.fr



ENVOYER VOS ECHANTILLONS

Pôle détection

BioGEVES
25 rue Georges Morel - CS 90024
49071 Beaucouzé Cedex

Pôle génotypage ou biochimie

BioGEVES - Le Magneraud
CS 40052 - Saint-Pierre d'Amilly
17 700 Surgères

Tester une variété au SEV



DEMANDER UN TEST DE DENOMINATION

christelle.godin@geves.fr



DEMANDER UN TEST AU CHAMP

DHS - (Distinction Homogénéité Stabilité)

celine.delarue@geves.fr

GEVES - Service clients SEV
25 rue Georges Morel - CS 90024
49071 Beaucouzé Cedex

Vos contacts au GEVES

Pour contacter un agent GEVES par mail : prenom.nom@geves.fr

Appui à la filière :
Formation, EIL,
Audit...

Thibaut
Decourcelle
02 41 22 58 17



Fabienne
Brun
02 41 22 58 91



LNR Inr.semences@geves.fr
EIL : eil.semences@geves.fr
FORMATION : formation.semencesgeves.fr
AUDIT : audit.semences@geves.fr

SNES / LNR :

Caroline
Le Quilliec
05 17 06 96 12



BioGEVES :

Rachel
Tessier
02 41 22 85 93



SEV :

Contacts Service Clients SNES : service.clients@geves.fr - 02 41 22 58 28



Virginie
Bettker



Aurélie
Robert



Annie
Saussaye

- Demandes d'informations
- Suivi des analyses
- Devis
- Réclamations

Contacts Direction SNES



Directrice
Clotilde Polderman-Roussille



Assistante
Estelle Bertel

Contacts Techniques SNES



Directrice service clients et échantillonnage
Alice Richard Jolly



Directrice du laboratoire d'analyses physiques
Aurélie Charrier

- Radiographie 2D/3D
- Pureté
- Teneur en eau
- Botanique, Micro-nettoyage

Sherif Hamdy
Philippe Pannetier
Céline Herbert
Diogo Tobolski



Directrice du laboratoire de germination
Sylvie Ducournau

- Espèces Céréales, oléagineuses, Protéagineuses
- Espèces Potagères, Ornementales, Fourragères, industrielles

Valérie Blouin
Pierre Soufflet



Directrice du laboratoire de pathologie
Jaiana Malabarba

- Qualité sanitaire
- Résistance variétale
- Evaluation traitements semences
- Production d'inoculum

Isabelle Serandat / Laurent Guyot
Sophie Perrot
Service client SNES
Thomas Lévêque

Contacts BioGEVES :

biogeves.analyses@geves.fr



Directeur
René Mathis
02 41 22 58 34



Relation client
Caroline Le Quilliec
05 17 06 96 12



Pôle Détection
Amandine Lê Van
02 41 22 58 39



Pôle Biochimie
Patricia Lem
05 17 06 96 13



Pôle Génomique
Arnaud Remay
05 17 06 96 17

Contacts SEV :



Direction SEV
Fabien Masson
02 41 22 85 91



Service clients SEV
Céline Delarue
02 41 22 86 00
Essais aux champs



Christelle GODIN
02 41 22 86 93
Tests de dénomination

Fourniture des échantillons à la SNES

Les renseignements listés sur le bon de commande d'analyses à la SNES sont indispensables pour l'enregistrement des échantillons.

En cas de semences traitées, le nom commercial du traitement doit être obligatoirement déclaré. Aucun échantillon traité ne sera accepté pour analyse sans ces informations.

Aucune analyse ne sera réalisée sur des semences OGM.

La taille d'échantillon indiquée correspond à la taille minimale fixée par la méthode (des tailles supérieures pouvant être proposées). Si vous ne disposez pas de la quantité demandée et souhaitez faire l'analyse sur la totalité des semences envoyées, vous devez l'indiquer lors de votre demande

Dans le cas contraire, l'analyse sera mise en attente et nous vous contacterons. Vous pourrez alors :

- Envoyer un nouvel échantillon
- Nous donner votre accord de réaliser l'analyse sur la totalité des semences fournies.

Sauf indication contraire, la taille de l'échantillon à fournir est exprimée en nombre de semences.

Merci de conditionner vos semences en sachets anonymisés et adaptés à la quantité de semences envoyée, convenablement fermés et permettant une manipulation et un stockage en laboratoire

Privilégiez les emballages papiers et non plastiques afin de limiter l'électricité statique.

Assurez-vous que les échantillons soient assez protégés pendant le transport. Tout échantillon ouvert / percé avant analyse ne sera pas pris en charge.



QUALITÉ PHYSIQUE ET PHYSIOLOGIQUE

La SNES travaille toujours dans le respect des Règles ISTA, offrant le même niveau de fiabilité de résultats, quel que soit le bulletin demandé.

Qualité physique : fournir les poids minimums prescrits par les Règles de l'ISTA, chapitre 2.5.4.5. Si une analyse de dénombrement est demandée, fournir le poids inscrit dans le tableau 2C colonne 3. Si plusieurs analyses de dénombrements sont demandées sur un même échantillon soumis, fournir les quantités nécessaires pour la réalisation de tous les dénombrements.

Si une analyse de pureté seule est demandée, fournir les quantités de semences pour l'échantillon soumis en fonction du tableau suivant :

Poids de l'échantillon de travail pour une analyse pureté seule (Tableau 2C colonne 4)	Poids minimum de l'échantillon soumis à transmettre pour une analyse de pureté (Tableau 2C Colonne 4)
Entre 500g et 1000g	Poids minimum de l'échantillon de travail pour une analyse de pureté + 100g
En dessous de 500g	2,5 fois le poids minimum de l'échantillon de travail pour une analyse de pureté.

Pour les analyses de teneur en eau le délai maximal de réception des échantillons soumis est de 14 jours après l'échantillonnage sur le lot.

Qualité physiologique : l'effectif de 400 semences pour la détermination de la faculté germinative correspond à l'effectif standard des Règles ISTA. Des effectifs moindres, de 200 ou 100 semences sont également possibles, en fonction du besoin de précision. La précision des essais est indiquée dans les tables de tolérance ISTA.

Pour tout essai de germination demandé sans analyse de pureté spécifique, un tri de semences pures est réalisé au préalable, analyse non facturée excepté pour les Graminées (poacées). Cette étape fait partie intégrante de la méthode ISTA d'évaluation de la faculté germinative.

Quantité à fournir pour les contrôles de substrat (la reprise est comprise dans les quantités) :

	Papier plat	Papier pour rouleaux	Papier plissé	Sable	Terreau
GE-SUB-1	20 feuilles	12 feuilles	12 feuilles	10 kg	8 kg
GE-SUB-2	20 feuilles	10 feuilles	10 feuilles	1 kg	1 kg
GE-SUB-3	16 feuilles	10 feuilles	2 feuilles	1 kg	1 kg
GE-SUB-4	96 feuilles	16 feuilles	16 feuilles	20 kg	10 kg

Fourniture des échantillons à la SNES



QUALITÉ SANITAIRE

Echantillon soumis : Fournir 1 échantillon par prestation demandée de la quantité correspondante.

Méthode pour demande de BIO : La méthode ISTA sera choisie si elle existe.

Virologie : certains types de traitements pouvant affecter l'analyse, il est préférable d'envoyer des semences non traitées, merci de l'indiquer sur le bon de commande.

Mycologie :

Isolement sur milieu

L'analyse sera réalisée par détection sur milieu selon les conditions suivantes :

- sans désinfection superficielle pour la plupart des espèces. Si la présence de saprophytes est trop importante le résultat sera "indéterminé", une nouvelle analyse avec désinfection sera proposée.
- avec désinfection superficielle par défaut pour certaines espèces connues comme ayant une flore saprophyte gênant la lecture.

Si les semences sont traitées une prestation sans désinfection superficielle sera choisie par défaut.

Expression du résultat

La méthode permettant la détection de plusieurs pathogènes simultanément, les pathogènes principaux sont indiqués en gras dans ce barème et seront toujours indiqués sur le bulletin de résultats.

Pour les pathogènes indiqués en non gras, leur présence sera indiquée si elle est > à 5% ou si leur demande en a été faite lors de la commande.

Pour toute demande de détection d'autres champignons contacter la SNES.

La nomenclature des champignons évoluant, nous modifions les noms de pathogènes pour la suivre. Nous indiquons entre parenthèses les synonymes du pathogène dans l'expression du résultat et sur le barème.

Dans la nomenclature, le nom de genre est suivi de l'espèce. Si l'identification de l'espèce n'est pas possible il sera indiqué « sp. » signifiant « espèce non identifiée ».

Cas particulier des *Fusarium* : certains *Fusarium* spécifiques à une espèce seront dénommés avec le nom de l'espèce (ex : *F. oxysporum* sur cucurbitacées). Les autres espèces seront indiquées en regroupement d'espèces par section (cf. tableau ci-dessous).

Sections	Groupe d'espèces
<i>Roseum</i>	<i>F. avenaceum</i>
<i>Discolor</i>	<i>F. culmorum</i> , <i>F. graminearum</i> (<i>Gibberella zeae</i>), <i>F. sambucinum</i> , <i>F. crookwellense</i>
<i>Arthrosporiella</i>	<i>F. incarnatum</i> (<i>Fusarium semitectum</i>)
<i>Sporotrichiella</i>	<i>F. poae</i> , <i>F. tricinctum</i> (<i>Gibberella tricincta</i>), <i>F. sporotrichioides</i> , <i>F. langsethiae</i>
<i>Gibbosum</i>	<i>F. equiseti</i> (<i>Gibberella intricans</i>), <i>F. acuminatum</i> (<i>Gibberella acuminata</i>)
<i>Liseola</i> ou complexe <i>G. fujikuroi</i>	<i>Gibberella fujikuroi</i> (<i>F. verticillioides</i> , <i>F. subglutinans</i>), <i>F. proliferatum</i>
<i>F. elegans</i>	<i>F. oxysporum</i>
<i>Martiella - Ventricosum</i>	<i>F. solani</i>

Les sections correspondent à la classification de Nelson *et al.* ; 1983, amendée par Burgess *et al.* ; 1994 et mise à jour par les techniques moléculaires (Leslie et Summerell ; 2006, Carter *et al.* ; 2000 ; Aoki et O'Donnel ; 1999, Benyon *et al.* ; 2000).

Commander une analyse

A la SNES

Pour un bulletin GEVES ou COFRAC ¹

	Tarif
Par bon de commande papier	
Prise en charge par échantillon soumis et établissement d'un bulletin GEVES ou COFRAC définitif, en français ou anglais.	10.10
Par internet sur le site DSN	
Prise en charge par échantillon soumis et établissement d'un bulletin GEVES ou COFRAC définitif, en français ou anglais.	8.50
Prise en charge spécifique	
Prise en charge par échantillon soumis remis en plusieurs contenants ou supérieur à 2kg nécessitant la préparation d'un échantillon de travail, et établissement d'un bulletin SNES ou COFRAC définitif, en français ou anglais.	42.80
Bulletins supplémentaires, présentation spécifique de résultats, traitement prioritaire, demandes de modifications	
Duplicata de bulletin pour ajout de signature et tampon manuels, en français ou anglais.	3.20
Etablissement d'un tableau ou présentation spécifique de résultats.	32.70
Résultats bruts sous format .csv (saisie des demandes par internet sur le site DSN obligatoire).	0.00
Traitement prioritaire, par échantillon.	19.90
Modification des informations à faire figurer sur un bulletin (après vérification de la faisabilité).	38.00

¹ Un bulletin GEVES est édité par défaut, excepté pour les essais accrédités COFRAC où un bulletin COFRAC sera édité.

Pour un bulletin international

	Tarif
Format papier	
Prise en charge par échantillon soumis et établissement d'un Bulletin International Orange ou Bleu, en français ou anglais, les analyses afférentes étant traitées prioritairement.	41.00
Bulletin provisoire, en français ou anglais.	11.00
Duplicata de bulletin, en français ou anglais.	11.00
Bulletins supplémentaires et demandes de modifications	
Ajout de bulletins supplémentaires (format papier uniquement) ou modification des informations à faire figurer sur un bulletin international d'essai (après vérification de la conformité aux règles ISTA).	38.00

A BioGEVES

Prise en charge et résultats

	Tarif
Prise en charge	
Prise en charge des semences traitées.	59.00
Résultats	
Duplicata de rapport d'essai hors photographie.	2.90
Ré-édition de rapport d'essai.	29.20
Présentation spécifique de résultats - Contacter BioGeves.	/

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Déterminations complémentaires en plus de la faculté germinative				
Description détaillée des plantules et semences sur 400 semences.	GE-FG-DET	1 250	/	43.30
Description détaillée des plantules et semences sur 200 semences.	GE-FG-DET2	500	/	21.60
Pourcentage d'un type particulier de plantule.	GE-FG-PCPL	/	/	24.00
Fourniture du résultat des répétitions.	GE-FG-REP	/	/	13.90
Durée d'essai supplémentaire demandée				
Durée de 7 jours supplémentaires pour un essai de germination sur 400 semences.	GE-FG-7S4	1 250	/	16.80
Durée de 14 jours supplémentaires pour un essai de germination sur 400 semences.	GE-FG-14S4	500	/	33.90
Durée de 7 jours supplémentaires pour un essai de germination sur 200 semences.	GE-FG-7S2	500	/	8.50
Durée de 14 jours supplémentaires pour un essai de germination sur 200 semences.	GE-FG-14S2	500	/	17.00
Vérification d'espèce				
Vérification d'espèce après germination.	GE-ENR	/	/	9.80
Vérification d'espèce sur semences enrobées quand seule une analyse de pureté est demandée.	GE-VERIF	/	/	25.00
Essais de viabilité au tétrazolium (hors espèces ornementales et fruitières, voir p. 61)				
Pour des résultats dans la semaine, réception des semences le mardi au plus tard.				
Essai au tétrazolium sur 400 semences.	GE-TZ-1	500	/	181.00
Essai au tétrazolium sur 200 semences.	GE-TZ-2	300	/	121.00
Essai au tétrazolium sur 100 semences.	GE-TZ-3	200	/	84.00
Energie				
Energie germinative (dénombrement intermédiaire ; supplément à la faculté germinative). La date de comptage pour l'énergie varie en fonction de l'espèce.	GE-EG	500	/	20.70
Essais de vigueur				
Cold-test sur 400 semences.	GE-CO	1 250	/	72.00
Cold-test sur 200 semences.	GE-CO2	500	/	46.10
Vieillesse accélérée sur 200 semences incluant la faculté germinative.	GE-VIEI-2	500	/	94.00
Détérioration contrôlée sur 200 semences incluant la faculté germinative - Tomate.	GE-DET-1 NEW	500	/	94.00
Test de conductivité globale sur 200 semences sur espèces ISTA.	GE-CON-GLO	500	/	59.00
<i>La teneur en eau des semences devant être comprise entre 10 et 14%, l'échantillon doit être soumis en sachet étanche avec mention de sa teneur en eau. A défaut, elle sera déterminée préalablement à l'analyse et facturée en supplément (voir prestation TE-SN-01).</i>				
Supplément à l'essai de conductivité si l'échantillon est traité.	GE-CON-SUP NEW	/	/	10.00
Traitement de semences				
Traitement de semences à faire par la SNES.	GE-TRAIT	/	/	24.00
Les semences ne font pas l'objet d'un traitement fongicide avant l'essai de germination sauf demande spécifique (excepté pour la Betterave).				
Contrôles de substrats				
Détermination de la capacité de rétention en eau d'un substrat incluant la teneur en eau.	GE-SUB-1	Voir p.7	/	96.00
Détermination du pH d'un substrat.	GE-SUB-2	Voir p.7	/	61.00
Détermination de la conductivité d'un substrat.	GE-SUB-3	Voir p.7	/	61.00
Evaluation de l'innocuité d'un substrat (détermination du % de plantules intoxiquées par le substrat, sur 2 espèces sensibles).	GE-SUB-4	Voir p.7	/	139.00
Essai de détermination de la viabilité des semences d'un sol ou d'un substrat.	GE-SUB-5		Contacteur la SNES	
Cinétique de germination automatisée par analyse d'images				
Cinétique de germination par analyse d'images (taux moyen de germination, courbe de cinétique).	GE-CI		Contacteur la SNES	
Fourniture de données détaillées sur l'imbibition et le début d'allongement de la racine.	GE-CI-4		Contacteur la SNES	
Fourniture des images de semences au cours de la germination.	GE-CI-5		Contacteur la SNES	

Qualité sanitaire - Opérations préalables

		Taille	Délai	Tarif
Masse de 1000 semences (MMS/PMG) si non précisée sur la demande ou erronée pour les analyses de bactériologie, mycologie et virologie.	PA-MMS	/	/	37.40

Bactériologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Supplément pour dénombrement des colonies				
1 pathogène sur 5 000 semences.	PA-BA-19	5 000	/	26.00
1 pathogène sur 30 000 semences.	PA-BA-20	30 000	/	63.00
Plus de 1 pathogène sur 5 000 semences.	PA-BA-81	5 000	/	40.00
Plus de 1 pathogène sur 30 000 semences.	PA-BA-82	30 000	/	119.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Fusarium spp.				
Identification des espèces de <i>Fusarium</i> en sus de l'analyse de détection.	PA-ID-FUS	/	19 jours	276.00
Helminthosporium spp. (Pyrenophora spp).				
Identification des espèces d' <i>Helminthosporium</i> en sus de l'analyse de détection.	PA-ID-HEL	/	/	134.00
Supplément pour dénombrement de spores pour les méthodes par lavage de semences				
Dénombrement par classes (0;1-10;11-100;>100).	PA-MY-DCLA	/	/	67.00
Dénombrement par comptage unitaire.	PA-MY-DEN	/	/	109.00

Nématologie

		Taille	Délai	Tarif
Heterodera groupe schachtii, Heterodera groupe goettingiana, Heterodera groupe avenae.				
Détection et identification sur échantillon de sol.	PA-NE-SOL1	300 g	30 jours	211.00

Autres tests

		Taille	Délai	Tarif
Identification de pathogènes isolés et fournis sur milieu - Fournir 2 boîtes /isolats.	PA-AD-IP	/	19 jours	52.00
Isolement de souches à partir de symptômes.	PA-ISOLEM	/	/	52.00
Isolement de souches à partir de semences.	PA-ISOSEM	/	/	111.00
Identification de pathogènes sur plantes.				
La faisabilité sera évaluée au cas par cas. Les tarifs ci-dessous sont indiqués à titre indicatifs, ils seront facturés en fonction des symptômes observés.				
Prise en charge de l'échantillon.	PA-DI-PEC	/	/	59.00
Identification sur symptômes.	PA-DI-MICR	/	/	101.00
Identification mycologique après incubation.	PA-DI-MY	/	/	200.00
Identification bactériologique après incubation.	PA-DI-BA	/	/	104.00
Confirmation par pouvoir pathogène.	PA-DI-PP	/	/	127.00
Identification virologique par immunologie.	PA-DI-ELIS	/	/	224.00
Identification virologique par biotest.	PA-DI-IND	/	/	71.00
Ajout PCR.	PA-DI-PCR	/	/	125.00

EVALUATION DES VARIETES

Détermination de l'identité et de la pureté variétale

		Taille	Délai	Tarif
Protocole standard.	SEV-CV	/	/	360.00
Etude particulière.	SEV-CV1		Contacteur le SEV	

Génotypage par biologie moléculaire

		Taille	Délai	Tarif
Contrôle d'identité variétale - SSR.	BI-G-BM-SSR-CID-1		Contacteur BioGEVES	
Comparaison variétale - SSR.	BI-G-BM-SSR-COMP		Contacteur BioGEVES	
Analyse de pureté génétique - SSR - 180 graines.	BI-G-BM-SSR-PU-180		Contacteur BioGEVES	
Analyse de pureté génétique - SSR - 8 X 10 graines.	BI-G-BM-SSR-PUR-10		Contacteur BioGEVES	
Détection de mélange.	BI-G-BM-SSR-PUR-40		Contacteur BioGEVES	

Génotypage par biologie moléculaire

		Taille	Délai	Tarif
Analyse de pureté variétale - SSR - 90 graines.	BI-G-BM-SSR-PUR-90			Contacteur BioGEVES
Description variétale - SSR.	BI-G-BM-SSR-DVAR			Contacteur BioGEVES
Extraction d'ADN.	BI-G-BM-EXT			Contacteur BioGEVES
Contrôle d'identité variétale - SNP.	BI-G-BM-SNP-CID			Contacteur BioGEVES
Conformité d'hybride - SNP.	BI-G-BM-SNP-CONF			Contacteur BioGEVES
Comparaison variétale - SNP.	BI-G-BM-SNP-COMP			Contacteur BioGEVES
Analyse de pureté génétique - SNP.	BI-G-BM-SNP-PUR			Contacteur BioGEVES
Description variétale - SNP.	BI-G-BM-SNP-DVAR			Contacteur BioGEVES
Normalisation et ré-arrangement de plaque.	BI-G-CUST-GEN-3			Contacteur BioGEVES
Analyse de diversité génétique.	BI-G-CUST-GEN-2			Contacteur BioGEVES
Run de migration - Séquenceur capillaire - plaque.	BI-G-BM-RUN			Contacteur BioGEVES
Dosage ADN.	BI-G-BM-DOS			Contacteur BioGEVES
Développement de méthode en génotypage.	BI-G-METH			Contacteur BioGEVES
Génotypage à façon (SSR, SNP Kaspar, CAPS/dCAPS...).	BI-G-CUST			Contacteur BioGEVES

Qualité technologique : tests biochimiques

		Taille	Délai	Tarif
SPEC - analyse à façon.	BI-B-CUST-DEV-SPEC			Contacteur BioGEVES
RMN - analyse à façon.	BI-B-CUST-DEV-RMN			Contacteur BioGEVES
CPG - analyse à façon.	BI-B-CUST-DEV-CPG			Contacteur BioGEVES
NIRS - analyse à façon.	BI-B-CUST-DEV-NIRS			Contacteur BioGEVES
HPLC - analyse à façon.	BI-B-CUST-DEV-HPLC			Contacteur BioGEVES
Teneur en tanins (dosage par spectrophotométrie).	BI-B-SPEC-TAN-GEN			Contacteur BioGEVES
Composition en acide gras.	BI-B-CPG-AG-GEN			Contacteur BioGEVES
Teneur en glucosinolates (HPLC).	BI-B-HPLC-GLU-GEN			Contacteur BioGEVES
Facteurs antitrypsiques (dosage par spectrophotométrie).	BI-B-SPECT-FAT-GEN			Contacteur BioGEVES
Teneur en glucosinolates (NIRS).	BI-B-NIRS-NGLS			Contacteur BioGEVES
Spectrochlorophylle.	BI-B-SPEC-CHLO			Contacteur BioGEVES
Dosage molécules biochimiques à façon (développement de modèle NIRS, chimie analytique...).	BI-B-CUST			Contacteur BioGEVES
Teneur en huile (RMN).	BI-B-RMN-H			Contacteur BioGEVES
Teneur en eau (RMN).	BI-B-RMN-E			Contacteur BioGEVES
Phytates par spectrophotométrie.	BI-B-SPEC-PHY			Contacteur BioGEVES

Autres tests

		Taille	Délai	Tarif
Test de détection du virus WDV par PCR.	BI-D-VIR-WDV			Contacteur BioGEVES

Abonnement annuel au service test de dénomination variétal

		Taille	Délai	Tarif
Toutes espèces - 10 tests.	SEV-DENOS-10			225.00
Toutes espèces - 20 tests.	SEV-DENOS-20			425.00
Toutes espèces - 50 tests.	SEV-DENOS-50			1000.00
Toutes espèces - 100 tests.	SEV-DENOS-100			1925.00
Toutes espèces - 200 tests.	SEV-DENOS-200			3760.00

PUBLICATIONS - Contacter la SNES

Fiche technique de l'analyse de pureté spécifique et dénombrement

Méthodologie générale de l'analyse de pureté spécifique.

AP-M-1

Fiche technique d'identification des semences et autres impuretés

Echinochloa crus-galli, *Echinochloa colona*, *Panicum capillare*, *Panicum maximum*, *Setaria pumila*, *Setaria veridis*.

AP-A-01

Avena fatua-*Avena sativa*.

AP-A-02

Fiche méthode de l'analyse de germination

Méthode d'analyse de la faculté germinative, par espèce.

GE-M-ESP

Fiche technique d'identification des semences et autres impuretés

Polygonaceae (*Persicaria maculosa*, *Persicaria lapathifolia*, *Fallopia convolvulus*, *Polygonum aviculare*, *Rumex* sp., *Rumex acetosella*, *Rumex maritimus*). **AP-A-03**

Chenopodium sp., *Atriplex* sp., *Amaranthus* sp., *Reseda* sp., *Myosotis* sp. **AP-A-04**

Asteraceae (*Anthemis arvensis*, *Glebionis segetum*, *Chicorium* sp., *Tripleurospermum inodorum*, *Helminthotheca echioides*, *Lapsana communis*, *Lactuca sativa*, *Sonchus* spp., *Cirsium arvense*, *Cirsium vulgare*, *Centaurea cyanus*). **AP-A-06**

Cuscuta spp. **AP-P-1**

Ergots-Sclérotés. **AP-P-2**

Kit d'auto-contrôle

Outil pour aider dans la formation et le maintien des compétences de son équipe. **KIT-AUTO**

Fiche technique d'identification de pathogènes fongiques

Alternaria linariae, *A. alternata*, *A. brassicae*, *A. brassicicola*, *A. cucumerina*, *A. dauci*, *A. japonica*, *A. linicola*, *A. padwickii*, *A. petroselini*, *Alternariaster helianthi*, *Ascochyta medicaginicola*, *Bipolaris oryzae*, *Botryotinia squamosa*, *Botrytis cinerea*, *Ciborinia allii*, *Colletotrichum graminicola*, *C. truncatum*, *Complexe Phomopsis*, *Didymella pisi*, *Exserohilum turcicum*, *Itersonilia perplexans*, *Phomopsis helianthi*, *Sarocladium strictum*, *Sclerotinia sclerotiorum*. **PA-T-PATH**

Fiche technique d'identification de nématodes

Ditylenchus dipsaci, *D. destructor*, *Aphelenchoides besseyi*, *A. fragariae*. **PA-T-NEM**

Fiche technique d'identification de saprophytes fongiques

Fiche regroupant les principaux saprophytes fongiques présents en analyse sur milieux. **PA-T-SAPR**

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Calibrage - Fournir les semences en sachet étanche de 250 g pour les semences nues ou 25 000 semences enrobées.				
Méthode ISTA (appareil Denker) inférieur ou égal à 6 grilles.	MN-DK-CAL1	/	/	43.00
Méthode ISTA (appareil Denker) supérieur à 6 grilles.	MN-DK-CAL2	/	/	56.00
Masse de Mille Semences				
Masse de 1000 semences sur semences pures sur pureté spécifique réalisée à la SNES.	MMS-01	/	/	34.00
Détermination de la pureté				
Pureté spécifique - Betterave, Chicorée.	PU-IS-18	Poids ISTA	/	34.50
Pourcentage d'un type particulier de semences d'autres plantes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS1	/	/	9.40
Pourcentage d'un type particulier de matières inertes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS2	/	/	9.40
Supplément pour analyse de pureté spécifique si réception de semences brutes.	PU-LB-SUP		Contacter la SNES	
Dénombrement des espèces étrangères				
Dénombrement complet - Betterave, Chicorée.	SP-IS-17	Poids ISTA	/	144.00
Dénombrement sur poids de pureté. Report du nombre de semences d'autres plantes détectées dans la pureté.	PU-SP-01	/	/	14.00
Dénombrement limité des espèces étrangères				
Dénombrement d'un type particulier de semences d'autres plantes. Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-CONS-1 NEW	/	/	9.40
Dénombrement d'un type particulier de matières inertes. Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-CONS-2 NEW	/	/	9.40
Recherche d'1 à 4 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-01	Poids ISTA	/	66.00
Recherche de 5 à 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-02	Poids ISTA	/	106.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-19		Contacter la SNES	
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO	Poids ISTA	/	78.00
Recherche de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-STRIGA	Poids ISTA	/	78.00
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. et de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO-STR	Poids ISTA	/	114.00
Analyses sur semences enrobées				
Pureté sur semences enrobées.	PU-IS-21	2 500	/	36.00
Teneur en eau - Fournir les semences en sachet étanche duquel il a été extrait le maximum d'air possible				
Méthode en étuve (hors Soja).	TE-SN-01	Poids ISTA	/	21.50
Identification de semences individuelles				
Identification visuelle par espèce.	ID-IS-01	/	/	36.00
Détection d'insectes				
Détection d'insectes dans un échantillon de semences.	ID-INS-01 NEW	/	/	84.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 400 semences				
Betteraves (après lavage et traitement).	GE-FG-03-4	1 250	/	75.00
Betteraves enrobées.	GE-FG-034E	1 250	/	57.00
Chicorées.	GE-FG-18-4	1 250	/	68.00
Détermination de la faculté germinative sur 200 semences				
Betteraves (après lavage et traitement).	GE-FG-03-2	500	/	58.00
Betteraves enrobées.	GE-FG-032E	500	/	40.10
Chicorées.	GE-FG-18-2	500	/	54.00

Betteraves - Chicorées - Pomme de terre

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 100 semences				
Betteraves (après lavage et traitement).	GE-FG-03-1	500	/	37.40
Betteraves enrobées.	GE-FG-031E	500	/	28.80
Chicorées.	GE-FG-18-1	500	/	32.60
Test au froid sur 400 semences				
Betteraves (après lavage et traitement).	GE-EGFG-B4	1 250	/	108.00
Chicorées.	GE-EGFG-4	1 250	/	96.00
Test au froid sur 200 semences				
Betteraves (après lavage et traitement).	GE-EGFG-B2	500	/	66.00
Chicorées.	GE-EGFG-2	500	/	56.00
Vérification d'espèce				
Vérification d'espèce après germination.	GE-ENR	/	/	9.80
Déterminations complémentaires en plus de la faculté germinative sur 400 semences				
Pourcentage de graines monogermes - Semences déclarées monogermes.	GE-FG-MONO	/	/	14.10
Pourcentage de graines monogermes - Semences déclarées multigermes.	GE-FG-MONO1	/	/	31.00
Germination amande.	GE-FG-AMAN	/	/	10.40
Déterminations complémentaires en plus de la faculté germinative sur 200 semences				
Pourcentage de graines monogermes - Semences déclarées monogermes.	GE-FG-MON2	/	/	8.50
Pourcentage de graines monogermes - Semences déclarées multigermes.	GE-FG-MON21	/	/	18.40

Bactériologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Bette, Betterave				
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>aptata</i>				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-119	30 000	30 jours	271.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Betterave				
<i>Phoma betae</i> (<i>Neocamarosporium betae</i>), <i>Colletotrichum dematium</i>, <i>Fusarium oxysporum</i>, <i>Fusarium equiseti</i>, <i>Fusarium</i> sp., <i>Verticillium</i> sp.				
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle.	PA-ES-BET	400	19 jours	110.00
<i>Peronospora farinosa</i> (mildiou)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-MI-BET	500	15 jours	106.00
<i>Cercospora beticola</i> (cercosporiose)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-CE-BET	500	15 jours	106.00
<i>Uromyces betae</i> (rouille)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-RO-BET	500	15 jours	106.00
<i>Ramularia beticola</i> (ramulariose)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-RAM-BET	500	15 jours	106.00
Chicorée				
<i>Alternaria cichorii</i>, <i>Fusarium</i> sp., <i>Botrytis cinerea</i>				
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle.	PA-ES-CHI	400	19 jours	110.00

Nématologie

		Taille	Délai	Tarif
<i>Heterodera</i> groupe <i>schachtii</i>, <i>Heterodera</i> groupe <i>goettingiana</i>, <i>Heterodera</i> groupe <i>avenae</i>.				
Détection et identification sur échantillon de sol.	PA-NE-SOL1	300 g	30 jours	211.00

Betteraves - Chicorées - Pomme de terre

Viologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Betterave				
Tomato black ring virus (TBRV)				
ELISA.	PA-VI-37	2 000	16 jours	213.00
Beet necrotic yellow vein virus (BNYVV)⁴⁰				
ELISA.	PA-VI-41	3 000	16 jours	244.00
Tobacco rattle virus (TRV)				
ELISA.	PA-VI-82	2 000	16 jours	268.00

EVALUATION DES VARIETES

Résistance variétale

		Taille	Délai	Tarif
Betterave				
Heterodera schachtii				
Protocole GEVES.	PA-R-BET	75	/	1108.00
Aphanomyces cochlioides				
Protocole officiel.	PA-R-BET-1		Contacteur la SNES	
Rhizoctonia solani				
Evaluation de l'agressivité d'un isolat.	PA-R-BET-2		Contacteur la SNES	
Pomme de terre				
Globodera pallida⁴⁰				
Comptage des œufs et des larves pour les variétés résistantes. Directive 2007/33/CE.	PA-R-POM-1	8	/	856.00
Foot test (test miniaturisé : 4 tubercules).	PA-R-POM-5		Contacteur la SNES	
Globodera rostochiensis⁴⁰				
Comptage des œufs et des larves pour les variétés résistantes. Directive 2007/33/CE.	PA-R-POM-3	8	/	825.00
Foot test (test miniaturisé : 4 tubercules).	PA-R-POM-6		Contacteur la SNES	

Tarifs différents hors périodes de tests. Contacter la SNES pour connaître les périodes selon les espèces.

Qualité technologique : tests biochimiques

		Taille	Délai	Tarif
Chicorée				
Teneur en Asparagine.	BI-B-SPEC-ASN		Contacteur BioGEVES	
Betterave				
Betanine (bouge de betterave) dosage par spectrophotométrie.	BI-B-SPEC-BET		Contacteur BioGEVES	

Autres tests

		Taille	Délai	Tarif
Betterave				
RT-qPCR multiplexe pour l'identification de 4 virus : BtMV, BYV, BChV, BMYV.	BI-D-VIR-BET		Contacteur BioGEVES	

Tests au champ au SEV

		Taille	Délai	Tarif
Test DHS - Betterave fourragère .	SEV-DHS-BETF			1290.00
Test DHS - Betterave sucrière .	SEV-DHS-BETS			1140.00
Test de résistance au mildiou du feuillage et au mildiou du tubercule pour Pomme de terre . Contacter aurelie.mailliard@geves.fr.	SEV-PDT-MIL			1565.00

PUBLICATIONS - Contacter la SNES

Fiche technique de l'analyse de germination				
Evaluation des plantules de Betteraves .				GE-T-BET
Fiche technique de l'analyse de pureté spécifique et dénombrement				
<i>Beta vulgaris</i> .				AP-C-9



Fiche technique d'identification des semences et autres impuretés

Asteraceae (*Anthemis arvensis*, *Glebionis segetum*, *Chicorium* sp., *Tripleurospermum inodorum*, *Helminthotheca echioides*, *Lapsana communis*, *Lactuca sativa*, *Sonchus* spp., *Cirsium arvense*, *Cirsium vulgare*, *Centaurea cyanus*).

AP-A-06

Collection de semences

Support d'identification pour les analyses de *Beta vulgaris*.

APCS-BET-V

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Masse de Mille Semences				
Masse de 1000 semences sur semences pures sur pureté spécifique réalisée à la SNES.	MMS-01	/	/	34.00
Détermination de la pureté				
Pureté spécifique - Fève, Féverole, Lupin, Pois, Soja.	PU-IS-02	Poids ISTA	/	27.00
Pourcentage d'un type particulier de semences d'autres plantes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS1	/	/	9.40
Pourcentage d'un type particulier de matières inertes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS2	/	/	9.40
Supplément pour analyse de pureté spécifique si réception de semences brutes.	PU-LB-SUP		Contactez la SNES	
Dénombrement des espèces étrangères				
Dénombrement complet - Fève, Féverole, Lupin, Pois, Soja.	SP-IS-02	Poids ISTA	/	26.80
Dénombrement sur poids de pureté. Report du nombre de semences d'autres plantes détectées dans la pureté.	PU-SP-01	/	/	14.00
Dénombrement limité des espèces étrangères				
Dénombrement d'un type particulier de semences d'autres plantes. Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-CONS-1 NEW	/	/	9.40
Dénombrement d'un type particulier de matières inertes. Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-CONS-2 NEW	/	/	9.40
Recherche d'1 à 4 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-01	Poids ISTA	/	66.00
Recherche de 5 à 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-02	Poids ISTA	/	106.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-04	/	/	22.10
Recherche d' <i>Avena fatua</i> - Pois.	SP-AF-3KG2	3 kg	/	70.00
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO	Poids ISTA	/	78.00
Recherche de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-STRIGA	Poids ISTA	/	78.00
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. et de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO-STR	Poids ISTA	/	114.00
Teneur en eau - Fournir les semences en sachet étanche duquel il a été extrait le maximum d'air possible				
Méthode en étuve (hors Soja).	TE-SN-01	Poids ISTA	/	21.50
Méthode en étuve - Soja.	TE-SN-SOJA NEW	/	/	31.50
Détermination de l'amertume				
Amertume sur Lupin.	AMER-LUP1	400	/	70.00
Identification de semences individuelles				
Identification visuelle par espèce.	ID-IS-01	/	/	36.00
Détection d'insectes				
Détection d'insectes dans un échantillon de semences.	ID-INS-01 NEW	/	/	84.00
Détection et identification de bruches réglementées dans un échantillon - Pois, Féveroles.	ID-BRUCHE NEW	/	/	84.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 400 semences				
Féverole, Lupin, Pois, Soja.	GE-FG-02-4	1 250	/	62.00
Détermination de la faculté germinative sur 200 semences				
Féverole, Lupin, Pois, Soja.	GE-FG-02-2	500	/	52.00
Essais de vigueur				
Test de conductivité globale sur 200 semences sur espèces ISTA.	GE-CON-GLO	500	/	59.00
<i>La teneur en eau des semences devant être comprise entre 10 et 14%, l'échantillon doit être soumis en sachet étanche avec mention de sa teneur en eau. A défaut, elle sera déterminée préalablement à l'analyse et facturée en supplément (voir prestation TE-SN-01).</i>				
Supplément à l'essai de conductivité si l'échantillon est traité.	GE-CON-SUP NEW	/	/	10.00
Viellissement accéléré sur 200 semences incluant la faculté germinative.	GE-VIEI-2	500	/	94.00

Protéagineux

Bactériologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Pois - Détection d'1 pathogène				
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>pisi</i> (Psp)				
Isolement sur milieu + PCR en cas de souches suspectes (méthode dérivée de Anses BHs/99/03).	PA-BA-21	5 000	26 jours	204.00
	PA-BA-70	15 000	26 jours	304.00
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-029).	PA-BA-21-1	5 000	32 jours	250.00
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>syringae</i> (Pss)				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-22	5 000	32 jours	228.00
	PA-BA-84	15 000	32 jours	304.00
Pois - Détection de 2 pathogènes				
Psp + Pss				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (Anses BHs/99/03).	PA-BA-22-2	5 000	36 jours	259.00
	PA-BA-85	15 000	36 jours	394.00
Pois - Supplément pouvoir pathogène				
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>pisi</i>				
Confirmation par pouvoir pathogène des isolats PCR positifs.	PA-PP-PSP	/	9 jours	81.00
Soja				
<i>Pseudomonas savastanoi</i> pv. <i>glycinea</i>				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (méthode Anses BHs/99/04 COFRAC).	PA-BA-27	5 000	31 jours	228.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Fève, Féverole				
<i>Didymella fabae</i> (<i>Ascochyta fabae</i>), <i>Botrytis cinerea</i>, <i>Botrytis fabae</i>, <i>Fusarium</i> sp.				
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle.	PA-ES-FEV	400	19 jours	110.00
Lupin				
<i>Colletotrichum lupini</i>, <i>Botrytis cinerea</i>, <i>Fusarium</i> sp., <i>Phomopsis</i> sp.				
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle.	PA-ES-LUP	400	19 jours	110.00
Pois				
<i>Didymella pisi</i> (<i>Ascochyta pisi</i>), <i>Didymella pinodes</i> (<i>Mycosphaerella pinodes</i>), <i>Didymella pinodella</i> (<i>Phoma pinodella</i>), <i>Stemphylium botryosum</i>, <i>Fusarium</i> sp., <i>Botrytis</i> sp., <i>Sclerotinia</i> sp., <i>Phoma</i> sp.				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-POID	400	19 jours	115.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-POI	400	19 jours	110.00
<i>Didymella pisi</i> (<i>Ascochyta pisi</i>)				
Isolement sur milieu (ISTA 7-005).	PA-ANT-POI	400	19 jours	115.00
<i>Peronospora viciae</i> (<i>Peronospora pisi</i>) (mildiou)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-MI-POI	500	15 jours	106.00
Pois chiche				
<i>Ascochyta rabiei</i> (<i>Phoma rabiei</i>), <i>Botrytis cinerea</i>, <i>Fusarium oxysporum</i>, <i>Fusarium solani</i>, <i>Fusarium</i> sp.				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-POCD	400	19 jours	115.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-POC	400	19 jours	110.00
Soja				
<i>Phomopsis complex</i>.				
Détection possible hors portée ISTA sur demande de <i>Fusarium</i> sp., <i>Stemphylium botryosum</i> , <i>Colletotrichum dematium</i> , <i>Botrytis</i> sp., <i>Phoma</i> sp.				
Méthode par isolement sur milieu (ISTA 7-016 / M-GEVES/SV/MO/003).	PA-PHO-SOJ	400	19 jours	117.00

Nématologie

		Taille	Délai	Tarif
Féverole				
<i>Ditylenchus dipsaci</i> et/ou <i>Ditylenchus gigas</i>				
Filtration et identification morphologique (méthode ISTA 7-031). Semences NON traitées uniquement. Analyse réalisée sur la totalité de l'échantillon fourni. Si la quantité fournie est trop importante, un nouvel échantillon sera demandé.	PA-NE-FEV	300 g	16 jours	79.00

Nématologie

Féverole

Ditylenchus dipsaci et/ou *Ditylenchus gigas*

Détection sur plantes. Filtration (Anses MOA013 parties A et B).

PA-NE-PLAF

Taille Délai Tarif

/ 16 jours 88.00

Pois

Ditylenchus dipsaci

Filtration et identification morphologique (méthode Anses MOA013 parties A COFRAC et B COFRAC). Semences NON traitées uniquement.

PA-NE-POIS

200 g 16 jours 79.00

Analyse réalisée sur la totalité de l'échantillon fourni. Si la quantité fournie est trop importante, un nouvel échantillon sera demandé.

Virologie - Semences non-enrobées uniquement

Pois

Tomato black ring virus (TBRV)

ELISA.

PA-VI-37

2 000 16 jours 213.00

Pea early browning virus (PEBV)

ELISA (ISTA 7-024).

PA-VI-31

2 000 16 jours 214.00

Pea enation mosaic virus (PEMV)

ELISA.

PA-VI-57

2 000 16 jours 259.00

Pea seed borne mosaic virus (PSbMV)

ELISA (ISTA 7-024).

PA-VI-11

2 000 16 jours 180.00

Bean yellow mosaic virus (BYMV)

ELISA.

PA-VI-60

2 000 16 jours 282.00

Bean leaf roll virus (BLRV)

ELISA.

PA-VI-67

2 000 16 jours 257.00

Southern bean mosaic virus (SBMV)

ELISA.

PA-VI-88

2 000 16 jours 257.00

Broad bean true mosaic virus (BBTMV)

ELISA.

PA-VI-50

2 000 16 jours 257.00

Soja

Soybean mosaic virus (SMV)

ELISA.

PA-VI-13

2 000 16 jours 227.00

EVALUATION DES VARIETES

Résistance variétale

Pois

Didymella pisi race C

Protocole officiel.

PA-R-POI-1

30 / 106.00

Fusarium oxysporum f. sp. *pisi* race 1

Protocole officiel.

PA-R-POI-2

30 / 119.00

BYMV (*Bean yellow mosaic virus*)

Protocole officiel.

PA-R-POI-3

30 / 110.00

PEMV (*Pea enation mosaic virus*)

Protocole officiel.

PA-R-POI-4

30 / 126.00

Erysiphe pisi

Protocole officiel.

PA-R-POI-5

30 / 177.00

Pois chiche

Ascochyta rabiei

Protocole officiel.

PA-R-PC-1 NEW

Contactez la SNES

Tarifs différents hors périodes de tests. Contacter la SNES pour connaître les périodes selon les espèces.

Génotypage par profil protéique

	Taille	Délai	Tarif
Soja			
Comparaison variétale par électrophorèse iso-enzymatique.			BI-G-EL-COMP-S
			Contacteur BioGEVES
Contrôle de pureté par électrophorèse iso-enzymatique - 100 graines.			BI-G-EL-PUR-S-100G
			Contacteur BioGEVES
Description d'une variété pour 6 loci sur 20 grains.			BI-G-EL-DVAR-S
			Contacteur BioGEVES
Test de pureté d'un lot pour 6 loci sur 200 grains.			BI-G-EL-PUR-S-200G
			Contacteur BioGEVES

Génotypage par biologie moléculaire

	Taille	Délai	Tarif
Pois			
Analyse de pureté variétale - SSR - 90 graines.			BI-G-BM-SSR-PUR-90
			Contacteur BioGEVES
Contrôle d'identité variétale - SSR.			BI-G-BM-SSR-CID-1
			Contacteur BioGEVES
Soja			
Analyse de pureté variétale - SSR - 90 graines.			BI-G-BM-SSR-PUR-90
			Contacteur BioGEVES
Contrôle d'identité variétale - SSR.			BI-G-BM-SSR-CID
			Contacteur BioGEVES

Qualité technologique : tests biochimiques

	Taille	Délai	Tarif
Féverole, Pois			
Teneur en protéines (NIRS).			BI-B-NIRS-P
			Contacteur BioGEVES
Facteurs antitrypsiques (dosage par spectrophotométrie).			BI-B-SPEC-FAT
			Contacteur BioGEVES
Teneur en tanins (dosage par spectrophotométrie).			BI-B-SPEC-TAN
			Contacteur BioGEVES
Teneur en vicine et convicine par chromatographie liquide haute performance (HPLC) - méthode validée sur féverole.			BI-B-HPLC-VCCV
			Contacteur BioGEVES
Soja			
Teneur en protéines (NIRS).			BI-B-NIRS-P
			Contacteur BioGEVES
Facteurs antitrypsiques (dosage par spectrophotométrie).			BI-B-SPEC-FAT
			Contacteur BioGEVES

Détection, identification et quantification d'OGM

	Taille	Délai	Tarif
Soja			
Contrôle de la présence fortuite d'OGM dans des produits bruts (semences, grains COFRAC). Liste des méthodes en application au laboratoire disponible sur demande.			BI-D-OGM1
			Contacteur BioGEVES
Identification et quantification d'événements OGM (COFRAC). Liste des méthodes en application au laboratoire disponible sur demande.			BI-D-OGM3
			Contacteur BioGEVES

Tests au champ au SEV

	Taille	Délai	Tarif
Test DHS - Féverole, Lupin.			SEV-DHS-FEVLUP
			1490.00
Test DHS - Lentille.			SEV-DHS-LEN
			1490.00
Test DHS - Pois de printemps.			SEV-DHS-POIP
			1490.00
Test DHS - Pois d'hiver.			SEV-DHS-POIH
			1490.00
Test DHS - Pois chiche.			SEV-DHS-POIC
			1490.00
Test DHS - Soja.			SEV-DHS-SOJ
			1320.00

PUBLICATIONS - Contacter la SNES

Fiche méthode

Essai de vigueur - Conductimétrie - Pois. VIG-2-M

Fiche technique de l'analyse de germination

Evaluation des plantules de Pois. GE-T-POI

Evaluation des plantules de Fève / Féverole. GE-T-FEV

Fiche technique de l'analyse de pureté spécifique et dénombrement

Pisum sativum, *Vicia faba*. AP-C-8

Fiche technique de l'analyse de pureté spécifique et dénombrement

Cicer arietinum.

AP-C-12

Identification d'insectes

Bruchus-pisorum - Féverole, Haricot, Pois.

AP-P-04

Bruchus-rufimanus - Féverole, Haricot, Pois.

AP-P-05

Acanthoscelides-obtectus - Féverole, Haricot, Pois.

AP-P-06

Collection de semences

Support d'identification pour les analyses de *Pisum sativum* et *Vicia faba*.

APCS-PIS-S

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Masse de Mille Semences				
Masse de 1000 semences sur semences pures sur pureté spécifique réalisée à la SNES.	MMS-01	/	/	34.00
Détermination de la pureté				
Pureté spécifique - Avoine, Blé, Epeautre, Orge, Riz, Sarrasin, Seigle, Triticale.	PU-IS-01	Poids ISTA	/	66.00
Pourcentage d'un type particulier de semences d'autres plantes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS1	/	/	9.40
Pourcentage d'un type particulier de matières inertes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS2	/	/	9.40
Supplément pour analyse de pureté spécifique si réception de semences brutes.	PU-LB-SUP		Contactez la SNES	
Dénombrement des espèces étrangères				
Dénombrement complet - Avoine, Blé, Epeautre, Orge, Riz, Sarrasin, Seigle, Triticale.	SP-IS-01	Poids ISTA	/	145.00
Dénombrement complet - Blé tendre.	SP-CER-R1	Poids ISTA	/	121.00
Dénombrement sur poids de pureté. Report du nombre de semences d'autres plantes détectées dans la pureté.	PU-SP-01	/	/	14.00
Dénombrement limité des espèces étrangères				
Dénombrement d'un type particulier de semences d'autres plantes. Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-CONS-1	NEW	/	9.40
Dénombrement d'un type particulier de matières inertes. Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-CONS-2	NEW	/	9.40
Recherche d'1 à 4 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-01	Poids ISTA	/	66.00
Recherche de 5 à 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-02	Poids ISTA	/	106.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-03	/	/	125.00
Recherche d' <i>Avena fatua</i> - Blé, Epeautre, Orge, Riz, Seigle, Triticale.	SP-AF-3KG1	3 kg	/	203.00
Recherche d' <i>Avena fatua</i> - Avoine.	SP-AF-3KG5	3 kg	/	366.00
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO	Poids ISTA	/	78.00
Recherche de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-STRIGA	Poids ISTA	/	78.00
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. et de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO-STR	Poids ISTA	/	114.00
Teneur en eau - Fournir les semences en sachet étanche duquel il a été extrait le maximum d'air possible				
Méthode en étuve (hors Soja).	TE-SN-01	Poids ISTA	/	21.50
Détermination de l'amertume				
Amertume sur Quinoa.	AMER-QUI	400	/	70.00
Identification de semences individuelles				
Identification visuelle par espèce.	ID-IS-01	/	/	36.00
Détection d'insectes				
Détection d'insectes dans un échantillon de semences.	ID-INS-01	NEW	/	84.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 400 semences				
Avoine, Blé, Epeautre, Orge, Riz, Sarrasin, Seigle, Triticale.	GE-FG-01-4	1 250	/	53.00
Détermination de la faculté germinative sur 200 semences				
Avoine, Blé, Epeautre, Orge, Riz, Sarrasin, Seigle, Triticale.	GE-FG-01-2	500	/	43.50
Estimation précoce de la faculté germinative sur 200 semences				
Orge.	GE-FGPR-OR	NEW	/	23.00
Essais de vigueur				
Cold Test sur 400 semences.	GE-CO-CE-4	1 250	/	72.00
Cold Test sur 200 semences.	GE-CO-CE-2	500	/	46.10
Vieillesse accélérée sur 200 semences incluant la faculté germinative.	GE-VIEI-2	500	/	94.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Evaluation de la dormance				
Indice de dormance d'une variété de céréales.	GE-IND-DOR	1 000	21 jours	56.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Avoine				
<i>Ustilago avenae</i> (charbon nu) et <i>Ustilago hordei</i> (charbon couvert)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-AV	500	15 jours	108.00
<i>Pyrenophora chaetomioides</i> (<i>Helminthosporium avenae</i>), <i>Parastagonospora avenae</i> (<i>Septoria avenae</i>), <i>Microdochium</i> sp., <i>Fusarium</i> sp., <i>Botrytis</i> sp.				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-AVD	400	19 jours	115.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-AV	400	19 jours	110.00
Blé				
Carie - <i>Tilletia caries</i>, <i>Tilletia laevis</i> (<i>Tilletia foetida</i>), <i>Tilletia controversa</i>				
Filtration et dénombrement. Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-BLE	50 g	15 jours	99.00
Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (informations sous la responsabilité du demandeur). Semences NON traitées uniquement.				
Carie - <i>Tilletia indica</i>⁴⁰, <i>Tilletia caries</i>, <i>Tilletia laevis</i> (<i>Tilletia foetida</i>), <i>Tilletia controversa</i>				
Filtration sélective et identification morphologique (Anses MOA 017 COFRAC). Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-BLE2	200 g	15 jours	147.00
Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (informations sous la responsabilité du demandeur). Analyses effectuées uniquement sur des lots de semences en provenance de France. Semences NON traitées uniquement.				
<i>Tilletia caries</i> (carie)				
Mesure de la viabilité des spores par détection sur plantules par PCR.	PA-CA-VIA2		Contactez la SNES	
Evaluation de l'efficacité de traitements. Evaluation de la transmission de la semence à plantule.				
<i>Ustilago tritici</i> (charbon nu)				
Extraction d'embryons. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-BLE	2 000	15 jours	115.00
<i>Microdochium</i> sp., <i>Fusarium</i> sp., <i>Parastagonospora nodorum</i> (<i>Septoria nodorum</i>), <i>Bipolaris sorokiniana</i> (<i>Helminthosporium sativum</i>), <i>Helminthosporium</i> sp.				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-BLED	400	19 jours	115.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-BLE	400	19 jours	110.00
<i>Microdochium</i> sp.				
Isolement sur milieu gélosé (ISTA 7-022).	PA-MIC-BLE	400	19 jours	113.00
Identification des espèces par PCR en sus de l'analyse de détection.	PA-MIC-BL2	/	19 jours	235.00
<i>Parastagonospora nodorum</i> (<i>Septoria nodorum</i>)				
Isolement sur milieu gélosé (ISTA 7-014).	PA-SE-BLE	400	19 jours	113.00
<i>Urocystis agropyri</i> (charbon foliaire)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-BLE-URO	500	15 jours	106.00
Orge				
Carie - <i>Tilletia caries</i>, <i>Tilletia laevis</i> (<i>Tilletia foetida</i>), <i>Tilletia controversa</i>				
Filtration et dénombrement. Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-ORG	50 g	15 jours	99.00
Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (informations sous la responsabilité du demandeur).				
Carie - <i>Tilletia indica</i>⁴⁰, <i>Tilletia caries</i>, <i>Tilletia laevis</i> (<i>Tilletia foetida</i>), <i>Tilletia controversa</i>				
Filtration sélective et identification morphologique (Anses MOA 017 COFRAC). Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-ORG2	200 g	15 jours	147.00
Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (informations sous la responsabilité du demandeur). Analyses effectuées uniquement sur des lots de semences en provenance de France.				
<i>Ustilago nuda</i> (charbon nu)				
Méthode par extraction d'embryons (ISTA 7-013a).	PA-CHI-ORG	4 000	15 jours	163.00
<i>Ustilago hordei</i> (charbon couvert)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-ORLA	500	15 jours	106.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Orge				
<i>Microdochium sp., Fusarium sp., Parastagonospora nodorum (Septoria nodorum), Bipolaris sorokiniana (Helminthosporium sativum), Helminthosporium sp.</i>				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-ORGD	400	19 jours	115.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-ORG	400	19 jours	110.00
<i>Ramularia collo-cygni</i>				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-RAM-ORG	500	15 jours	106.00
Riz				
<i>Alternaria padwickii, Bipolaris oryzae (Helminthosporium oryzae), Pyricularia oryzae (Magnaporthe grisea), Curvularia sp., Nigrospora oryzae</i>				
Isolement sur milieu.	PA-ES-RIZ	400	19 jours	145.00
Seigle				
Carie - <i>Tilletia caries, Tilletia laevis (Tilletia foetida), Tilletia controversa</i>				
Filtration et dénombrement. Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-SEI	50 g	15 jours	99.00
Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (informations sous la responsabilité du demandeur).				
Carie - <i>Tilletia indica</i>⁴⁰, <i>Tilletia caries, Tilletia laevis (Tilletia foetida), Tilletia controversa</i>				
Filtration sélective et identification morphologique (Anses MOA 017 COFRAC). Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-SEI2	200 g	15 jours	147.00
Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (informations sous la responsabilité du demandeur). Analyses effectuées uniquement sur des lots de semences en provenance de France.				
<i>Ustilago hordei</i> (charbon couvert)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-SEI	500	15 jours	106.00
<i>Microdochium sp., Fusarium sp., Parastagonospora nodorum (Septoria nodorum), Bipolaris sorokiniana (Helminthosporium sativum), Helminthosporium sp.</i>				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-SEID	400	19 jours	115.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-SEI	400	19 jours	110.00
Triticale				
Carie - <i>Tilletia caries, Tilletia laevis (Tilletia foetida), Tilletia controversa</i>				
Filtration et dénombrement. Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-TRI	50 g	15 jours	99.00
Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (informations sous la responsabilité du demandeur).				
Carie - <i>Tilletia indica</i>⁴⁰, <i>Tilletia caries, Tilletia laevis (Tilletia foetida), Tilletia controversa</i>				
Filtration sélective et identification morphologique (Anses MOA 017 COFRAC). Semences NON traitées uniquement.	PA-CA-TRI2	200 g	15 jours	147.00
Fournir la quantité de semences indiquée avec l'indication du poids et du nombre de semences sur le sachet (informations sous la responsabilité du demandeur). Analyses effectuées uniquement sur des lots de semences en provenance de France.				
<i>Ustilago tritici</i> (charbon nu)				
Extraction d'embryons. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-TRI	2 000	15 jours	115.00
<i>Microdochium sp., Fusarium sp., Parastagonospora nodorum (Septoria nodorum), Bipolaris sorokiniana (Helminthosporium sativum), Helminthosporium sp.</i>				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-TRID	400	19 jours	115.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-TRI	400	19 jours	110.00
Blé, Orge, Seigle, Triticale				
<i>Tilletia caries</i> (carie)				
Filtration et dénombrement + mesure de la viabilité des spores par coloration.	PA-CA-VIAC	50 g	15 jours	139.00

Nématologie

		Taille	Délai	Tarif
Avoine				
<i>Ditylenchus dipsaci</i>				
Filtration et identification morphologique (méthode Anses MOA013 parties A COFRAC et B COFRAC). Semences NON traitées uniquement.	PA-NE-AV	200 g	16 jours	79.00
Analyse réalisée sur la totalité de l'échantillon fourni. Si la quantité fournie est trop importante, un nouvel échantillon sera demandé.				

Nématologie

Riz

Aphelenchoides besseyi

Broyage + filtration (ISTA 7-025). Semences NON traitées uniquement.

PA-NE-RIZ

Taille Délai Tarif

1 000 16 jours 86.00

Virologie - Semences non-enrobées uniquement

Blé, Orge

Barley stripe mosaic virus (BSMV)

ELISA.

PA-VI-45

Taille Délai Tarif

1 000 37 jours 354.00

EVALUATION DES VARIETES

Résistance variétale

Blé

WSSMV (Wheat spindle streak mosaic virus)

ELISA.

PA-R-BLE-1

20 plantes

/

170.00

SBCMV (Soil-borne cereal mosaic virus)

ELISA.

PA-R-BLE-2

20 plantes

/

170.00

Tilletia caries

Méthode par test grow -out et détection sur plantules par PCR.

PA-R-BLE-3

Contacteur la SNES

Orge

BaMMV (Barley mild mosaic virus)

ELISA.

PA-R-ORG1

20 plantes

/

111.00

BaYMV (Barley yellow mosaic virus)

ELISA.

PA-R-ORG2

20 plantes

/

111.00

WDV (Wheat dwarf virus)

ELISA.

PA-R-ORG3

Contacteur la SNES

Blé, Orge

BaMMV (Barley mild mosaic virus)

PCR.

BI-D-VIR-MOSA1

Contacteur BioGEVES

BaYMV (Barley yellow mosaic virus)

PCR.

BI-D-VIR-MOSA2

Contacteur BioGEVES

Identification de pathotype par dCAPS (Y1/Y2).

BI-D-V-DCAPS

Contacteur BioGEVES

BYDV (Barley yellow dwarf virus)

Détection et identification de BYDV-MAV, BYDV-PAV, BYDV-SGV et BYDV-RPV par PCR.

BI-D-V-JNO

Contacteur BioGEVES

WDV (Wheat dwarf virus)

PCR.

BI-D-VIR-MOSA5

Contacteur BioGEVES

SBWMV (Soil-borne wheat mosaic virus)

PCR.

BI-D-VIR-MOSA4

Contacteur BioGEVES

SBCMV (Soil-borne cereal mosaic virus)

PCR.

BI-D-VIR-MOSA3

Contacteur BioGEVES

WSSMV (Wheat spindle streak mosaic virus)

PCR.

BI-D-VIR-MOSA6

Contacteur BioGEVES

Tarifs différents hors périodes de tests. Contacter la SNES pour toute demande hors période (mars-avril).

Génotypage par profil protéique

Blé Dur

Recherche et caractérisation des bandes LMW1 et LMW2 pour les variétés de Blé dur, 1 variété x 5.

BI-G-EL-LMW

Taille Délai Tarif

Contacteur BioGEVES

Génotypage par biologie moléculaire

		Taille	Délai	Tarif
Blé dur, Blé tendre, Orge, Triticale				
Analyse de pureté variétale - SSR - 90 graines.	BI-G-BM-SSR-PUR-90			Contacteur BioGEVES
Détection de mélange.	BI-G-BM-SSR-PUR-40			Contacteur BioGEVES
Blé dur, Orge, Riz, Triticale				
Contrôle d'identité variétale - SSR.	BI-G-BM-SSR-CID-1			Contacteur BioGEVES
Blé tendre				
Identification variétale (Catalogue Officiel français).	BI-G-BM-SSR-CID-2			Contacteur BioGEVES
Contrôle d'identité des variétés recommandées pour la meunerie (VRM, BPFM).	BI-G-BM-SSR-CID-3			Contacteur BioGEVES
Contrôle d'identité des variétés recommandées pour la filière Bio.	BI-G-BM-SSR-CID-4			Contacteur BioGEVES
Orge brassicole				
Contrôle d'identité des variétés recommandées pour la brasserie.	BI-G-BM-SSR-CID-5			Contacteur BioGEVES

Qualité technologique : tests biochimiques

		Taille	Délai	Tarif
Blé Dur				
Teneur en protéines (NIRS).	BI-B-NIRS-P			Contacteur BioGEVES

Autres tests

		Taille	Délai	Tarif
Indice de dormance d'une variété de céréales.	GE-IND-DOR	1 000	21 jours	56.00
Orge				
Contrôle morphologique sur graines d' Orge (caractère de la baguette et du sillon).	SEV-AUT-GROR	1 000	/	49.00

Tests au champ au SEV

				Tarif
Test DHS - Avoine d'hiver .	SEV-DHS-AVH			1190.00
Test DHS - Avoine de printemps .	SEV-DHS-AVP			1190.00
Test DHS - Blé dur .	SEV-DHS-BD			1450.00
Test DHS - Blé tendre d'hiver .	SEV-DHS-BTH			1575.00
Test DHS - Blé tendre de printemps .	SEV-DHS-BTP			1575.00
Test DHS - Chia .	SEV-DHS-CHI		NEW	1490.00
Test DHS - Orge d'hiver .	SEV-DHS-ORH			1575.00
Test DHS - Orge de printemps .	SEV-DHS-ORP			1575.00
Test DHS - Quinoa .	SEV-DHS-QUI		NEW	1490.00
Test DHS - Triticale .	SEV-DHS-TRI			1450.00

PUBLICATIONS - Contacter la SNES

Fiche technique de l'analyse de germination

Evaluation des plantules de Céréales. GE-T-CER

Fiche technique d'identification des semences et autres impuretés

Céréales (*Avena sativa*, *Triticum aestivum*, *Triticum durum*, *Hordeum vulgare*, *xSecale cereale*). AP-C-5

Sorghum bicolor. AP-C-17

Avena fatua-*Avena sativa*. AP-A-02

Collection de semences

Support d'identification pour les analyses de Céréales. APCS-CER

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Masse de Mille Semences				
Masse de 1000 semences sur semences pures sur pureté spécifique réalisée à la SNES.	MMS-01	/	/	34.00
Préparation de semences pures en vue d'un essai de faculté germinative				
Toutes espèces de graminées fourragères.	PU-PR-GRA	Poids ISTA	/	33.20
Autres espèces fourragères.	PU-PR-20	/	/	0.00
Détermination de la pureté				
Pureté spécifique - Fève, Féverole, Lupin, Pois, Soja.	PU-IS-02	Poids ISTA	/	27.00
Pureté spécifique légumineuses - Chiendent pied de poule, Fenugrec, Lotier, Luzerne, Minette, Phacélie, Plantain, Sainfoin, Trèfle, Vesce.	PU-IS-FOU1	Poids ISTA	/	49.80
Pureté spécifique graminées - Festulolium, Fétuque élevée, Flouve odorante, Fromental, Herbe de bahia, Herbe de harding, Ray-grass, Vulpin des prés.	PU-IS-FOU2	Poids ISTA	/	77.00
Pureté spécifique graminées - Agrostide, Avoine jaunâtre, Brome, Canche cespiteuse, Dactyle, Fétuque ovine, Fétuque rouge, Fétuque des prés, Fléole, Paturin.	PU-IS-FOU3	Poids ISTA	/	88.00
Pourcentage d'un type particulier de semences d'autres plantes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS1	/	/	9.40
Pourcentage d'un type particulier de matières inertes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS2	/	/	9.40
Supplément pour analyse de pureté spécifique si réception de semences brutes.	PU-LB-SUP		Contactez la SNES	
Dénombrement des espèces étrangères				
Dénombrement complet - Fève, Féverole, Lupin, Pois, Soja.	SP-IS-02	Poids ISTA	/	26.80
Dénombrement complet légumineuses - Luzerne, Minette, Phacélie, Plantain lancéolé, Trèfle.	SP-IS-LEG1	Poids ISTA	/	155.00
Dénombrement complet légumineuses - Fenugrec, Lotier, Sainfoin, Vesce.	SP-IS-LEG2	Poids ISTA	/	234.00
Dénombrement complet graminées - Festulolium, Fétuque élevée, Flouve odorante, Fromental, Herbe de bahia, Herbe de harding, Ray-grass, Vulpin des prés.	SP-IS-GRA1	Poids ISTA	/	328.00
Dénombrement complet graminées - Agrostide, Avoine jaunâtre, Brome, Canche cespiteuse, Dactyle, Fétuque ovine, Fétuque rouge, Fétuque des prés, Fléole, Paturin.	SP-IS-GRA2	Poids ISTA	/	210.00
Dénombrement sur poids de pureté. Report du nombre de semences d'autres plantes détectées dans la pureté.	PU-SP-01	/	/	14.00
Dénombrement limité des espèces étrangères				
Dénombrement d'un type particulier de semences d'autres plantes. Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-CONS-1	NEW	/	9.40
Dénombrement d'un type particulier de matières inertes. Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-CONS-2	NEW	/	9.40
Recherche d'1 à 4 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-01	Poids ISTA	/	66.00
Recherche de 5 à 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-02	Poids ISTA	/	106.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher - Fénu grec, Lotier, Sainfoin, Vesces.	SP-LI-05	/	/	176.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher - Luzerne, Minette, Trèfles.	SP-LI-07	/	/	138.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher - Agrostis, Avoine jaunâtre, Chiendent pied de poule, Fétuque des prés, Fétuque ovine, Fétuque rouge, Fléole, Paturin.	SP-LI-10	/	/	123.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher - Bromes, Dactyle, Festulolium, Fétuque élevée, Herbe de guinée, Herbe de Harding, Ray-grass, Vulpin des prés.	SP-LI-14	/	/	318.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher - Chou fourrager, Lentille, Phacélie, Radis fourrager.	SP-LI-19		Contactez la SNES	
Recherche de <i>Cuscuta</i> spp. - Trèfle hybride, Trèfle de Micheli, Trèfle de Perse, Trèfle fraisier, Trèfle en vessie.	SP-CU100-T	< 100 g	/	94.00
	SP-CU250-T	150 - 300 g	/	269.00
	SP-CU500-T	400 - 600 g	/	488.00
Recherche de <i>Cuscuta</i> spp. - Lotiers, Luzerne, Minette, Trèfle blanc, Trèfle violet, Trèfle incarnat, Trèfle d'Alexandrie.	SP-CU100-P	< 100 g	/	38.80
	SP-CU250-P	150 - 300 g	/	95.00
	SP-CU500-P	400 - 600 g	/	183.00
Recherche d' <i>Avena fatua</i> - Pois, Vesce.	SP-AF-3KG2	3 kg	/	70.00
Recherche de type Veskof - Luzerne, Trèfle.	SP-VE-02	/	/	184.00

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Dénombrement limité des espèces étrangères				
Recherche de type Veskof - Brome, Dactyle, Fromental.	SP-VE-10	/	/	97.00
Recherche de type Veskof - Fétuque élevée, Festulolium, Herbe de Harding, Ray-grass, Vulpin des prés.	SP-VE-11	/	/	70.00
Recherche de type Veskof - Autres espèces.	SP-VE-AUTR		Contacteur la SNES	
Recherche selon la norme déshydratation - Luzerne.	SP-DESHY	/	/	87.00
Recherche d' <i>Orobanch</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO	Poids ISTA	/	78.00
Recherche de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-STRIGA	Poids ISTA	/	78.00
Recherche d' <i>Orobanch</i> sp. et de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO-STR	Poids ISTA	/	114.00
Analyses sur semences enrobées				
Pureté sur semences enrobées.	PU-IS-21	2 500	/	36.00
Teneur en eau - Fournir les semences en sachet étanche duquel il a été extrait le maximum d'air possible				
Méthode en étuve (hors Soja).	TE-SN-01	Poids ISTA	/	21.50
Identification de semences individuelles				
Identification visuelle par espèce.	ID-IS-01	/	/	36.00
Détection d'insectes				
Détection d'insectes dans un échantillon de semences.	ID-INS-01 NEW	/	/	84.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 400 semences				
Festulolium, Fenugrec, Fétuque élevée, Fléole, Herbe de harding, Lotier, Luzerne, Minette, Ray-grass, Sainfoin, Trèfle, Vulpin des prés.	GE-FG-06-4	1 250	/	69.00
Agrostide, Avoine jaunâtre, Brome, Chiendent pied de poule, Dactyle, Fétuque des prés, Fétuque ovine, Fétuque rouge, Fromental, Paturin, Vesce.	GE-FG-09-4	1 250	/	80.00
Chou fourrager, Radis fourrager.	GE-FG-18-4	1 250	/	68.00
Pois fourrager.	GE-FG-02-4	1 250	/	62.00
Détermination de la faculté germinative sur 200 semences				
Festulolium, Fenugrec, Fétuque élevée, Fléole, Herbe de harding, Lotier, Luzerne, Minette, Ray-grass, Sainfoin, Trèfle, Vulpin des prés.	GE-FG-06-2	500	/	47.60
Agrostide, Avoine jaunâtre, Brome, Chiendent pied de poule, Dactyle, Fétuque des prés, Fétuque ovine, Fétuque rouge, Fromental, Paturin, Vesce.	GE-FG-09-2	500	/	53.00
Chou fourrager, Radis fourrager.	GE-FG-18-2	500	/	54.00
Pois fourrager.	GE-FG-02-2	500	/	52.00
Fluorescence				
Fluorescence des racines de Ray-grass sur 400 plantules (germination et identification). Permet de distinguer <i>Lolium perenne</i> qui ne présente pas de fluorescence contrairement aux <i>Lolium multiflorum</i> et <i>Lolium boucheanum</i> qui eux présentent des racines fluorescentes.	FLUO-1	/	/	119.00

Bactériologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Brassicacées (Brocoli, Chou, Chou-fleur, Navet, Radis, Roquette) - Détection d'1 pathogène				
<i>Xanthomonas campestris</i> pv. <i>campestris</i> (Xcc)				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019a sans dénombrement des colonies).	PA-BA-04	30 000	36 jours	229.00
Isolement sur milieu + dénombrement des colonies + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019a).	PA-BA-03	30 000	36 jours	241.00
Semences désinfectées. Broyage + isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes. (ISTA 7-019b sans dénombrement des colonies).	PA-BA-105	30 000	36 jours	272.00
Semences désinfectées. Broyage + isolement sur milieu + dénombrement des colonies + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes. (ISTA 7-019b).	PA-BA-05	30 000	36 jours	287.00

Bactériologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Brassicacées (Brocoli, Chou, Chou-fleur, Navet, Radis, Roquette) - Détection d'1 pathogène				
Xanthomonas campestris pv. raphani (armoraciae) (Xcr)				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-29	30 000	36 jours	220.00
Semences désinfectées. Broyage + isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-30	30 000	36 jours	272.00
Pseudomonas syringae pv. maculicola (Psm)				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-10	30 000	36 jours	234.00
Semences désinfectées. Broyage + isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-33	30 000	36 jours	277.00
Brassicacées (Brocoli, Chou, Chou-fleur, Navet, Radis, Roquette) - Détection de 2 pathogènes				
Xcc + Xcr				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019a sans dénombrement des colonies pour Xcc et Xcr).	PA-BA-06	30 000	36 jours	277.00
Semences désinfectées. Broyage + isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019b sans dénombrement des colonies pour Xcc).	PA-BA-07	30 000	36 jours	329.00
Xcc + Psm				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-019a sans dénombrement des colonies pour Xcc).	PA-BA-45	30 000	36 jours	337.00
Xcr + Psm				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-46	30 000	36 jours	337.00
Brassicacées (Brocoli, Chou, Chou-fleur, Navet, Radis, Roquette) - Détection de 3 pathogènes				
Xcc + Xcr + Psm				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène (ISTA 7-019a sans dénombrement des colonies pour Xcc et Xcr).	PA-BA-08	30 000	36 jours	394.00
Pois - Détection d'1 pathogène				
Pseudomonas syringae pv. pisi (Psp)				
Isolement sur milieu + PCR en cas de souches suspectes (méthode dérivée de Anses BHs/99/03).	PA-BA-21	5 000	26 jours	204.00
	PA-BA-70	15 000	26 jours	304.00
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (ISTA 7-029).	PA-BA-21-1	5 000	32 jours	250.00
Pseudomonas syringae pv. syringae (Pss)				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-22	5 000	32 jours	228.00
	PA-BA-84	15 000	32 jours	304.00
Pois - Détection de 2 pathogènes				
Psp + Pss				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes (Anses BHs/99/03).	PA-BA-22-2	5 000	36 jours	259.00
	PA-BA-85	15 000	36 jours	394.00
Vesce				
Pseudomonas syringae pv. pisi				
Isolement sur milieu + PCR en cas de souches suspectes (méthode dérivée de Anses BHs/99/03).	PA-BA-99	5 000	33 jours	225.00
Pois - Supplément pouvoir pathogène				
Pseudomonas syringae pv. pisi				
Confirmation par pouvoir pathogène des isolats PCR positifs.	PA-PP-PSP	/	9 jours	81.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Brassicacées (Chou, Colza, Navet, Radis, Roquette)				
Leptosphaeria maculans et/ou Plenodomus biglobosus (Phoma lingam), Alternaria brassicae, Alternaria brassicicola, Alternaria japonica, Sclerotinia sclerotiorum, Botrytis cinerea, Phoma sp.				
Isolement sur milieu (d'après méthode ISTA 7-004).	PA-ES-CHO	400	19 jours	110.00
Leptosphaeria maculans et/ou Plenodomus biglobosus (Phoma lingam)				
Isolement sur milieu (ISTA 7-004).	PA-PH-CHO	1 000	25 jours	272.00
Albugo candida				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-ALB-CHO	500	15 jours	106.00
Hyaloperonospora parasitica (mildiou)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-MI-CHO	500	15 jours	106.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

	Taille	Délai	Tarif	
Brassicacées (Chou, Colza, Navet, Radis, Roquette)				
<i>Hyaloperonospora parasitica</i> (mildiou) Méthode par grow-out (vérification de la viabilité).	PA-MICHOGO	400	42 jours	134.00
Brome				
<i>Ustilago bullata</i> (<i>Ustilago bromivora</i>) et <i>Ustilago striiformis</i> Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-BRO	500	15 jours	106.00
Dactyle				
<i>Pyrenophora lolii</i> (<i>Helminthosporium siccans</i>), <i>Pyrenophora dictyoides</i> (<i>Helminthosporium dictyoides</i>), <i>Colletotrichum graminicola</i> (<i>Glomerella graminicola</i>), <i>Fusarium</i> sp., <i>Botrytis</i> sp., <i>Helminthosporium</i> sp. Isolement sur milieu sans désinfection superficielle.	PA-ES-DAC	400	19 jours	110.00
Fétuque				
<i>Pyrenophora lolii</i> (<i>Helminthosporium siccans</i>), <i>Pyrenophora dictyoides</i> (<i>Helminthosporium dictyoides</i>), <i>Microdochium</i> sp., <i>Fusarium</i> sp., <i>Botrytis</i> sp., <i>Helminthosporium</i> sp. Isolement sur milieu sans désinfection superficielle.	PA-ES-FET	400	19 jours	110.00
Luzerne				
<i>Ascochyta medicaginicola</i> (<i>Ascochyta imperfecta</i>), <i>Fusarium oxysporum</i>, <i>Fusarium avenaceum</i>, <i>Verticillium</i> sp., <i>Stemphylium</i> sp., <i>Sclerotinia</i> sp., <i>Colletotrichum</i> sp., <i>Botrytis cinerea</i>, <i>Fusarium</i> sp. Isolement sur milieu sans désinfection superficielle.	PA-ES-LUZ	400	19 jours	110.00
Millet				
<i>Ustilago</i> sp., <i>Sporisorium destruens</i> (<i>Sphacelotheca destruens</i>) ou <i>Moesziomyces bullatus</i> (<i>Tolyposporium penicillariae</i>) Méthode par lavage de semences. Veuillez indiquer le nom latin du millet. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-MIL	500	15 jours	106.00
Pois				
<i>Didymella pisi</i> (<i>Ascochyta pisi</i>), <i>Didymella pinodes</i> (<i>Mycosphaerella pinodes</i>), <i>Didymella pinodella</i> (<i>Phoma pinodella</i>), <i>Stemphylium botryosum</i>, <i>Fusarium</i> sp., <i>Botrytis</i> sp., <i>Sclerotinia</i> sp., <i>Phoma</i> sp. Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-POID	400	19 jours	115.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-POI	400	19 jours	110.00
<i>Peronospora viciae</i> (<i>Peronospora pisi</i>) (mildiou) Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-MI-POI	500	15 jours	106.00
<i>Didymella pisi</i> (<i>Ascochyta pisi</i>) Isolement sur milieu (ISTA 7-005).	PA-ANT-POI	400	19 jours	115.00
Radis				
<i>Hyaloperonospora parasitica</i> (<i>Peronospora parasitica</i>) (mildiou) Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-MI-RAD	500	15 jours	106.00
Méthode par grow-out (vérification de la viabilité).	PA-MIRADGO	400	42 jours	134.00
Ray-grass				
<i>Pyrenophora lolii</i> (<i>Helminthosporium siccans</i>), <i>Pyrenophora dictyoides</i> (<i>Helminthosporium dictyoides</i>), <i>Microdochium</i> sp., <i>Fusarium</i> sp., <i>Botrytis</i> sp., <i>Helminthosporium</i> sp. Isolement sur milieu sans désinfection superficielle.	PA-ES-RAY	400	19 jours	110.00
Trèfle				
<i>Ascochyta medicaginicola</i> (<i>Ascochyta imperfecta</i>), <i>Fusarium oxysporum</i>, <i>Fusarium avenaceum</i>, <i>Verticillium</i> sp., <i>Stemphylium</i> sp., <i>Sclerotinia</i> sp., <i>Colletotrichum</i> sp., <i>Botrytis cinerea</i>, <i>Fusarium</i> sp. Isolement sur milieu sans désinfection superficielle.	PA-ES-TRE	400	19 jours	110.00

Nématologie

	Taille	Délai	Tarif	
Luzerne				
<i>Ditylenchus dipsaci</i> Détection par SE-qPCR et/ou morphobiométrie (méthode GEVES M-GEVES/SV/MO/001 COFRAC). Semences NON traitées uniquement.	PA-NE-LUZG	200 g	10 jours	67.00
Si la quantité fournie est trop importante, un nouvel échantillon sera demandé. Détection sur plantes. Filtration et identification morphologique (méthode Anses MOA013 parties A et B).	PA-NE-PLAN	/	16 jours	88.00

Nématologie

		Taille	Délai	Tarif
Pois				
<i>Ditylenchus dipsaci</i>				
Filtration et identification morphologique (méthode Anses MOA013 parties A COFRAC et B COFRAC). Semences NON traitées uniquement. Analyse réalisée sur la totalité de l'échantillon fourni. Si la quantité fournie est trop importante, un nouvel échantillon sera demandé.	PA-NE-POIS	200 g	16 jours	79.00
Ray-grass				
<i>Ditylenchus dipsaci</i>				
Filtration et identification morphologique (méthode Anses MOA013 parties A COFRAC et B COFRAC). Semences NON traitées uniquement. Analyse réalisée sur la totalité de l'échantillon fourni. Si la quantité fournie est trop importante, un nouvel échantillon sera demandé.	PA-NE-RAY	70 g	16 jours	79.00
Trèfle				
<i>Ditylenchus dipsaci</i>				
Filtration et identification morphologique (méthode Anses MOA013 parties A COFRAC et B COFRAC). Semences NON traitées uniquement. Analyse réalisée sur la totalité de l'échantillon fourni. Si la quantité fournie est trop importante, un nouvel échantillon sera demandé.	PA-NE-TRE	70 g	16 jours	79.00

Virologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Luzerne				
<i>Alfalfa mosaic (AMV)</i>				
ELISA.	PA-VI-71	3 000	16 jours	168.00
Pois				
<i>Tomato black ring virus (TBRV)</i>				
ELISA.	PA-VI-37	2 000	16 jours	213.00
<i>Pea early browning virus (PEBV)</i>				
ELISA (ISTA 7-024).	PA-VI-31	2 000	16 jours	214.00
<i>Pea enation mosaic virus (PEMV)</i>				
ELISA.	PA-VI-57	2 000	16 jours	259.00
<i>Bean yellow mosaic virus (BYMV)</i>				
ELISA.	PA-VI-60	2 000	16 jours	282.00
<i>Bean leaf roll virus (BLRV)</i>				
ELISA.	PA-VI-67	2 000	16 jours	257.00
<i>Southern bean mosaic virus (SBMV)</i>				
ELISA.	PA-VI-88	2 000	16 jours	257.00
<i>Broad bean true mosaic virus (BBTMV)</i>				
ELISA.	PA-VI-50	2 000	16 jours	257.00
Pois, Vesce				
<i>Pea seed borne mosaic virus (PSbMV)</i>				
ELISA (ISTA 7-024).	PA-VI-11	2 000	16 jours	180.00

EVALUATION DES VARIETES

Résistance variétale

		Taille	Délai	Tarif
Chou				
<i>Fusarium oxysporum f. sp. conglutinans race 1</i>				
Protocole officiel.	PA-R-CHO	45	/	343.00
<i>Plasmodiophora brassicae</i>				
Protocole GEVES.	PA-R-CHO-1	45	/	252.00
Brassicacées (Moutardes, Radis fourrager)				
<i>Heterodera schachtii</i>				
Protocole officiel.	PA-R-CRU		Contacteur la SNES	

Tarifs différents hors périodes de tests. Contacter la SNES pour connaître les périodes selon les espèces.

Résistance variétale

		Taille	Délai	Tarif
Brassicacées (Moutardes, Radis fourrager)				
Meloidogyne incognita				
Protocole officiel.	PA-R-CRU1	45	/	199.00
Meloidogyne hapla				
Protocole officiel.	PA-R-CRU2	45	/	245.00
Meloidogyne javanica				
Protocole officiel.	PA-R-CRU3	45	/	296.00
Meloidogyne chitwoodi⁴⁰				
Protocole officiel.	PA-R-CRU4	45	/	190.00
Meloidogyne fallax⁴⁰				
Protocole officiel	PA-R-CRU5		Contacteur la SNES	
Festulolium, Féтуque, Ray-grass, Ray-grass d'Italie				
Xanthomonas translucens pv. graminis				
Protocole officiel.	PA-R-RAY	162	/	343.00
Luzerne				
Ditylenchus dipsaci				
Protocole officiel.	PA-R-LUZ-1	2 000	/	708.00
Verticillium albo-atrum				
Protocole officiel.	PA-R-LUZ-2	500	/	558.00
Colletotrichum trifolii				
Protocole officiel.	PA-R-LUZ-3	500	/	256.00
Identification de race.	PA-R-IDCOL		Contacteur la SNES	
Fusarium oxysporum f. sp. medicaginis				
Protocole GEVES.	PA-R-LUZ-5	500	/	418.00
Pois				
Didymella pisi race C				
Protocole officiel.	PA-R-POI-1	30	/	106.00
Fusarium oxysporum f. sp. pisi race 1				
Protocole officiel.	PA-R-POI-2	30	/	119.00
BYMV (Bean yellow mosaic virus)				
Protocole officiel.	PA-R-POI-3	30	/	110.00
PEMV (Pea enation mosaic virus)				
Protocole officiel.	PA-R-POI-4	30	/	126.00
Erysiphe pisi				
Protocole officiel.	PA-R-POI-5	30	/	177.00

Tarifs différents hors périodes de tests. Contacter la SNES pour connaître les périodes selon les espèces.

Qualité technologique : tests biochimiques

		Taille	Délai	Tarif
Luzerne, Pois				
Teneur en tanins (dosage par spectrophotométrie).	BI-B-SPEC-TAN		Contacteur BioGEVES	
Pois				
Facteurs antitrypsiques (dosage par spectrophotométrie).	BI-B-SPEC-FAT		Contacteur BioGEVES	

Génotypage par biologie moléculaire

		Taille	Délai	Tarif
Chou fourrager, Pois				
Contrôle d'identité variétale - SSR.	BI-G-BM-SSR-CID-1		Contacteur BioGEVES	
Analyse de pureté variétale - SSR - 90 graines.	BI-G-BM-SSR-PUR-90		Contacteur BioGEVES	

Tests au champ au SEV

			Tarif
Test DHS - Brome.	SEV-DHS-BRO		1210.00
Test DHS - Bugrane, Fenugrec, Gesse chiche, Gesse commune, Gesse hybride, Plantain lancéolé, Pois fourrager, Trèfle d'Alexandrie, Trèfle incarnat, Trèfle de Micheli, Trèfle de Perse, Trèfle squarrosus, Trèfle vesiculosus, Vesce commune, Vesce velue, Vesce de Pannonie, Vesce pourpre.	SEV-DHS-AUTFOU		1210.00

Tests au champ au SEV

		Tarif
Test DHS - Dactyle, Fétuque élevée.	SEV-DHS-DACFET	1500.00
Test DHS - Festulolium.	SEV-DHS-FES	1210.00
Test DHS - Luzerne.	SEV-DHS-LUZ	1700.00
Test DHS - Pois fourrager.	SEV-DHS-POIF	1210.00
Test DHS - Sainfoin.	SEV-DHS-SAI	1210.00
Nouvelle évaluation de la valeur d'usage d'une variété de gazon inscrite au catalogue (retest) sur 3 ans, tarif par an.	SEV-RETEST-GAZ	2500.00

PUBLICATIONS - Contacter la SNES

Fiche méthode

Essai de vigueur - Conductimétrie - **Pois.** VIG-2-M

Fiche technique de l'analyse de germination

Evaluation des plantules de **Chou.** GE-T-CHOU

Evaluation des plantules de **Luzerne.** GE-T-LUZ

Evaluation des plantules de **Pois.** GE-T-POI

Evaluation des plantules de **Radis.** GE-T-RAD

Fiche technique de l'analyse de pureté spécifique et dénombrement

Graminées (*Lolium* spp., *Festuca arundinacea*, *Festuca pratensis*, *Festuca* cf. *ovina rubra*, *Dactylis glomerata*). AP-C-1

Trifolium spp. AP-C-1B

Brassica napus. AP-C-4

Medicago sativa, *Trifolium pratense*. AP-C-7

Pisum sativum, *Vicia faba*. AP-C-8

Vicia sativa. AP-C-11

Calibrage du souffleur pour les espèces à soufflage obligatoire (*Dactylis glomerata*, *Poa pratensis*, *Poa trivialis*). AP-M-2

Fiche technique d'identification des semences et autres impuretés

Polygonaceae (*Persicaria maculosa*, *Persicaria lapathifolia*, *Fallopia convolvulus*, *Polygonum aviculare*, *Rumex* sp., *Rumex acetosella*, *Rumex maritimus*). AP-A-03

Chenopodium sp., *Atriplex* sp., *Amaranthus* sp., *Reseda* sp., *Myosotis* sp. AP-A-04

Lathyrus spp. (*Lathyrus sylvestris*, *Lathyrus latifolius*, *Lathyrus hirsutus*, *Lathyrus tuberosus*, *Lathyrus odoratus*, *Lathyrus aphaca*, *Lathyrus pratensis*, *Lathyrus sativus*, *Lathyrus cicera*). AP-A-05

Asteraceae (*Anthemis arvensis*, *Glebionis segetum*, *Chicorium* sp., *Tripleurospermum inodorum*, *Helminthotheca echioides*, *Lapsana communis*, *Lactuca sativa*, *Sonchus* spp., *Cirsium arvense*, *Cirsium vulgare*, *Centaurea cyanus*). AP-A-06

Cuscuta spp. AP-P-1

Ergots-Sclérotés. AP-P-2

Collection de semences

Support d'identification pour les analyses de *Brassica napus*. APCS-BRA-N

Support d'identification pour les analyses de *Medicago sativa* et *Trifolium pratense*. APCS-MED-S

Support d'identification pour les analyses de *Pisum sativum* et *Vicia faba*. APCS-PIS-S

Espèces en mélange

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la pureté et de la composition d'un mélange d'espèces - Uniquement sur semences nues				
Inférieur à 4 composants AVEC composition annoncée ² .	PU-MEL-01	/	60 jours	534.00
A partir de 4 composants AVEC composition annoncée ² .	PU-MEL-02		Contacteur la SNES	
SANS composition annoncée.	PU-MEL-03	/	60 jours	877.00
Préparation de semences pures en vue d'un essai de faculté germinative				
Inférieur à 4 composants AVEC composition annoncée ² .	PU-PR-19	/	/	220.00
A partir de 4 composants AVEC composition annoncée ² .	PU-PR-22		Contacteur la SNES	
SANS composition annoncée.	PU-PR-19-1	/	/	528.00
Préparation de semences en dragées pures sur mélange enrobé.	PU-PR-19-2	/	/	37.30

² Fournir le % d'espèces composant le mélange.

Qualité physiologique ³

Détermination de la faculté germinative sur 400 semences

Espèces en mélange, par composant.

GE-FG-19-4

Détermination de la faculté germinative sur 200 semences

Espèces en mélange, par composant.

GE-FG-19-2

³ Voir les détails de tarifs et taille dans le chapitre de l'espèce. Toutes les espèces du mélange seront analysées quelle qu'en soit la proportion, sauf demande contraire.

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Masse de Mille Semences				
Masse de 1000 semences sur semences pures sur pureté spécifique réalisée à la SNES.	MMS-01	/	/	34.00
Détermination de la pureté				
Pureté spécifique - Chanvre.	PU-IS-14	Poids ISTA	/	47.40
Pureté spécifique - Lin.	PU-IS-15	Poids ISTA	/	35.00
Pourcentage d'un type particulier de semences d'autres plantes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS1	/	/	9.40
Pourcentage d'un type particulier de matières inertes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS2	/	/	9.40
Supplément pour analyse de pureté spécifique si réception de semences brutes.	PU-LB-SUP		Contactez la SNES	
Dénombrement des espèces étrangères				
Dénombrement complet - Chanvre.	SP-IS-13	Poids ISTA	/	82.00
Dénombrement complet - Lin.	SP-IS-14	Poids ISTA	/	47.40
Dénombrement sur poids de pureté. Report du nombre de semences d'autres plantes détectées dans la pureté.	PU-SP-01	/	/	14.00
Dénombrement limité des espèces étrangères				
Dénombrement d'un type particulier de semences d'autres plantes. Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-CONS-1 NEW	/	/	9.40
Dénombrement d'un type particulier de matières inertes. Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-CONS-2 NEW	/	/	9.40
Recherche d'1 à 4 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-01	Poids ISTA	/	66.00
Recherche de 5 à 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-02	Poids ISTA	/	106.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-15	/	/	38.50
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO	Poids ISTA	/	78.00
Recherche de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-STRIGA	Poids ISTA	/	78.00
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. et de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO-STR	Poids ISTA	/	114.00
Teneur en eau - Fournir les semences en sachet étanche duquel il a été extrait le maximum d'air possible				
Méthode en étuve (hors Soja).	TE-SN-01	Poids ISTA	/	21.50
Identification de semences individuelles				
Identification visuelle par espèce.	ID-IS-01	/	/	36.00
Détection d'insectes				
Détection d'insectes dans un échantillon de semences.	ID-INS-01 NEW	/	/	84.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 400 semences				
Chanvre, Lin.	GE-FG-14-4	1 250	/	59.00
Détermination de la faculté germinative sur 200 semences				
Chanvre, Lin.	GE-FG-14-2	500	/	44.50

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Chanvre				
<i>Botrytis cinerea</i>, <i>Sclerotinia sclerotiorum</i>				
Isolement sur buvard.	PA-ES-CHA	400	23 jours	145.00

Plantes à fibre

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

	Taille	Délai	Tarif	
Lin				
Botrytis cinerea, Boeremia exigua (Phoma exigua), Colletotrichum linicola (Colletotrichum lini), Alternaria linicola, Fusarium sp.				
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle (méthode M-GEVES/SV/MO/002).	PA-ES-LIN	400	23 jours	110.00
Alternaria linicola, Botrytis cinerea, Colletotrichum linicola (Colletotrichum lini)				
Isolement sur milieu (ISTA 7-007).	PA-BOT-LIN	400	23 jours	110.00

EVALUATION DES VARIETES

Résistance variétale

	Taille	Délai	Tarif	
Chanvre				
Phelipanche ramosa				
Protocole officiel.	GE-TR-CHOR	/	/	390.00

Génotypage par biologie moléculaire

	Taille	Délai	Tarif
Lin			
Contrôle d'identité variétale - SSR.	BI-G-BM-SSR-CID-1		Contacteur BioGEVES
Analyse de pureté variétale - SSR - 90 graines.	BI-G-BM-SSR-PUR-90		Contacteur BioGEVES

Qualité technologique : tests biochimiques

	Taille	Délai	Tarif
Lin			
Composition en acide gras (GC).	BI-B-CPG-AG		Contacteur BioGEVES
Teneur en huile (RMN).	BI-B-RMN-H		Contacteur BioGEVES

Tests au champ au SEV

	Taille	Délai	Tarif
Test DHS - Chanvre usage fibre ou graine.	SEV-DHS-CHA		1490.00
Test DHS - Lin fibre, Lin oleagineux.	SEV-DHS-LIN		1360.00

PUBLICATIONS - Contacter la SNES

Fiche technique de l'analyse de germination

Evaluation des plantules de Chanvre et Lin.	GE-T-LIN		
---	----------	--	--

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Masse de Mille Semences				
Masse de 1000 semences sur semences pures sur pureté spécifique réalisée à la SNES.	MMS-01	/	/	34.00
Détermination de la pureté				
Pureté spécifique - Maïs, Sorgho .	PU-IS-02	Poids ISTA	/	27.00
Pourcentage d'un type particulier de semences d'autres plantes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS1	/	/	9.40
Pourcentage d'un type particulier de matières inertes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS2	/	/	9.40
Supplément pour analyse de pureté spécifique si réception de semences brutes.	PU-LB-SUP		Contactez la SNES	
Dénombrement des espèces étrangères				
Dénombrement complet - Maïs, Sorgho .	SP-IS-02	Poids ISTA	/	26.80
Dénombrement sur poids de pureté. Report du nombre de semences d'autres plantes détectées dans la pureté.	PU-SP-01	/	/	14.00
Dénombrement limité des espèces étrangères				
Dénombrement d'un type particulier de semences d'autres plantes. Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-CONS-1 NEW	/	/	9.40
Dénombrement d'un type particulier de matières inertes. Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-CONS-2 NEW	/	/	9.40
Recherche d'1 à 4 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-01	Poids ISTA	/	66.00
Recherche de 5 à 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-02	Poids ISTA	/	106.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-03	/	/	125.00
Teneur en eau - Fournir les semences en sachet étanche duquel il a été extrait le maximum d'air possible				
Méthode en étuve (hors Soja).	TE-SN-01	Poids ISTA	/	21.50
Identification de semences individuelles				
Identification visuelle par espèce.	ID-IS-01	/	/	36.00
Détection d'insectes				
Détection d'insectes dans un échantillon de semences.	ID-INS-01 NEW	/	/	84.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 400 semences				
Maïs, Sorgho.	GE-FG-01-4	1 250	/	53.00
Détermination de la faculté germinative sur 200 semences				
Maïs, Sorgho.	GE-FG-01-2	500	/	43.50
Essais de vigueur				
Cold-test sur 400 semences.	GE-CO	1 250	/	72.00
Cold-test sur 200 semences.	GE-CO2	500	/	46.10
Viellissement accéléré sur 200 semences incluant la faculté germinative.	GE-VIEI-2	500	/	94.00
Essai d'émergence de la racine sur 200 semences (test ISTA) - Maïs .	GE-EM	/	/	80.00
Evaluation de la longueur des racines de Maïs après germination à 15°C pendant 7 jours (4 répétitions de 20 semences).	GE-RAC	/	/	80.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Maïs				
<i>Bipolaris zeicola (Helminthosporium carbonum), Fusarium (section Liseola et autres sections), Cephalosporium sp., Cochliobolus heterostrophus (Helminthosporium maydis), Stenocarpella maydis (Diplodia maydis), Stenocarpella macrospora (Diplodia macrospora), Colletotrichum graminicola, Nigrospora sp.</i>				
Isolément sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-ES-MAID	400	19 jours	115.00
Isolément sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-ES-MAI	400	19 jours	110.00

Maïs et Sorgho

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

	Taille	Délai	Tarif	
Maïs				
<i>Ustilago maydis</i> (<i>Mycosaecoma maydis</i>), <i>Sporisorium reilianum</i> (<i>Sphacelotheca reiliana</i>) Méthode par lavage des semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-CH-MAIS	500	15 jours	106.00
<i>Sclerospora</i> sp., <i>Sclerophthora</i> sp., <i>Peronosclerospora</i> sp. Méthode par lavage des semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-MI-MAIS	500	15 jours	106.00
Sorgho				
<i>Bipolaris oryzae</i> (<i>Helminthosporium oryzae</i>), <i>Bipolaris cookei</i> (<i>Helminthosporium sorghicola</i>), <i>Fusarium</i> section <i>liseola</i>, <i>Fusarium</i> sp., <i>Macrophomina phaseolina</i>, <i>Helminthosporium</i> sp. Isolement sur milieu.	PA-ES-SOR	400	19 jours	110.00

Virologie - Semences non-enrobées uniquement

	Taille	Délai	Tarif	
Maïs - Détection d'1 pathogène				
<i>Maize chlorotic mottle virus</i> (MCMV) ELISA sur plantules.	PA-VI-66	1 000	37 jours	330.00
<i>Maize dwarf mosaic virus</i> (MDMV) ELISA sur plantules.	PA-VI-44	1 000	37 jours	330.00
<i>Wheat high plains virus</i> (WHPV) ELISA sur plantules.	PA-VI-62	1 000	37 jours	336.00
<i>Sugarcane mosaic virus</i> (SCMV) ELISA sur plantules.	PA-VI-89	1 000	37 jours	330.00
<i>Wheat streak mosaic virus</i> (WSMV) ELISA sur plantules.	PA-VI-92	1 000	37 jours	336.00
Maïs - Détection de 2 pathogènes. Préciser les 2 virus demandés				
MCMV/MDMV/SCMV/WSMV ELISA sur plantules.	PA-VI-59	1 000	37 jours	488.00
Maïs - Détection de 3 pathogènes. Préciser les 3 virus demandés				
MCMV/MDMV/SCMV/WSMV ELISA sur plantules.	PA-VI-96	1 000	37 jours	608.00
Maïs - Détection de 4 pathogènes				
MCMV/MDMV/SCMV/WSMV ELISA sur plantules.	PA-VI-54	1 000	37 jours	860.00

EVALUATION DES VARIETES

Génotypage par profil protéique

	Taille	Délai	Tarif
Maïs			
Comparaison variétale par électrophorèse iso-enzymatique.	BI-G-EL-COMP-M		Contacteur BioGEVES
Conformité d'hybride par électrophorèse iso-enzymatique.	BI-G-EL-CONF-M		Contacteur BioGEVES
Description d'une lignée pour 19 loci sur 4 grains.	BI-G-EL-DVAR-M-19		Contacteur BioGEVES
Description d'une lignée pour 14 loci sur 4 grains.	BI-G-EL-DVAR-M-14		Contacteur BioGEVES
Test de contrôle d'identité d'une lignée ou d'un hybride par rapport aux géniteurs déclarés pour 14 loci sur 10 grains.	BI-G-EL-CID-M-10		Contacteur BioGEVES
Test de contrôle d'identité d'une lignée ou d'un hybride par rapport aux géniteurs déclarés pour 14 loci sur 30 grains.	BI-G-EL-CID-M-30		Contacteur BioGEVES
Contrôle de pureté par électrophorèse iso-enzymatique - 14l.	BI-G-EL-PUR-M-14		Contacteur BioGEVES
Contrôle de pureté par électrophorèse iso-enzymatique - 19l.	BI-G-EL-PUR-M-19		Contacteur BioGEVES

Génotypage par biologie moléculaire

	Taille	Délai	Tarif
Maïs, Sorgho			
Contrôle d'identité variétale - SSR.	BI-G-BM-SSR-CID-1		Contacteur BioGEVES
Analyse de pureté variétale - SSR - 90 grains.	BI-G-BM-SSR-PUR-90		Contacteur BioGEVES

QUALITE DES SEMENCES

Qualité physique

		Taille	Délai	Tarif
Masse de Mille Semences				
Masse de 1000 semences sur semences pures sur pureté spécifique réalisée à la SNES.	MMS-01	/	/	34.00
Détermination de la pureté				
Pureté spécifique - Tournesol .	PU-IS-02	Poids ISTA	/	27.00
Pureté spécifique - Chou-Navet, Colza, Rutabaga .	PU-IS-17	Poids ISTA	/	39.70
Pourcentage d'un type particulier de semences d'autres plantes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS1	/	/	9.40
Pourcentage d'un type particulier de matières inertes. Préciser la recherche à effectuer.	PU-CONS2	/	/	9.40
Supplément pour analyse de pureté spécifique si réception de semences brutes.	PU-LB-SUP		Contacter la SNES	
Dénombrement des espèces étrangères				
Dénombrement complet - Tournesol .	SP-IS-15	Poids ISTA	/	73.00
Dénombrement complet - Chou-Navet, Colza, Rutabaga .	SP-IS-16	Poids ISTA	/	124.00
Dénombrement sur poids de pureté. Report du nombre de semences d'autres plantes détectées dans la pureté.	PU-SP-01	/	/	14.00
Dénombrement limité des espèces étrangères				
Dénombrement d'un type particulier de semences d'autres plantes. Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-CONS-1	NEW	/	9.40
Dénombrement d'un type particulier de matières inertes. Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-CONS-2	NEW	/	9.40
Recherche d'1 à 4 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-01	Poids ISTA	/	66.00
Recherche de 5 à 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher.	SP-LI-02	Poids ISTA	/	106.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher - Colza, Moutarde, Navette.	SP-LI-18	/	/	106.00
Recherche de plus de 8 espèces (à l'exception des orobanchacées). Indiquer le nom des espèces à rechercher - Tournesol.	SP-LI-15	/	/	38.50
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO	Poids ISTA	/	78.00
Recherche de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-STRIGA	Poids ISTA	/	78.00
Recherche d' <i>Orobanche</i> sp. et de <i>Striga</i> sp. Uniquement sur semences NON traitées et NON enrobées. Analyse effectuée sur un sous-échantillon soumis séparé et scellé.	SP-ORO-STR	Poids ISTA	/	114.00
Teneur en eau - Fournir les semences en sachet étanche duquel il a été extrait le maximum d'air possible				
Méthode en étuve (hors Soja).	TE-SN-01	Poids ISTA	/	21.50
Identification de semences individuelles				
Identification visuelle par espèce.	ID-IS-01	/	/	36.00
Détection d'insectes				
Détection d'insectes dans un échantillon de semences.	ID-INS-01	NEW	/	84.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Détermination de la faculté germinative sur 400 semences				
Tournesol.	GE-FG-16-4	1 250	/	62.00
Colza, Moutarde, Navette.	GE-FG-17-4	1 250	/	56.00
Détermination de la faculté germinative sur 200 semences				
Tournesol.	GE-FG-16-2	500	/	52.00
Colza, Moutarde, Navette.	GE-FG-17-2	500	/	43.30
Essais de vigueur				
Cold Test sur 400 semences - Tournesol .	GE-CO-TO-4	1 250	/	72.00
Cold Test sur 200 semences - Tournesol .	GE-CO-TO-2	500	/	46.10
Essai de vigueur - Comptage précoce au froid sur 200 semences - Tournesol .	GE-EM-TO	/	/	38.60
Essai d'émergence de la radicule sur 200 semences (test ISTA) - Colza .	GE-EM	/	/	80.00

Qualité physiologique

		Taille	Délai	Tarif
Essais de vigueur				
Supplément à l'essai de conductivité si l'échantillon est traité.	GE-CON-SUP NEW	/	/	10.00
Test de conductivité globale sur 200 semences sur espèces ISTA.	GE-CON-GLO	500	/	59.00
<i>La teneur en eau des semences devant être comprise entre 10 et 14%, l'échantillon doit être soumis en sachet étanche avec mention de sa teneur en eau. A défaut, elle sera déterminée préalablement à l'analyse et facturée en supplément (voir prestation TE-SN-01).</i>				

Bactériologie - Semences non-enrobées uniquement

		Taille	Délai	Tarif
Tournesol				
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>helianthi</i>				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-87	5 000	36 jours	289.00
<i>Pseudomonas cichorii</i>				
Isolement sur milieu + pouvoir pathogène en cas de souches suspectes.	PA-BA-122	5 000	36 jours	295.00

Mycologie - Voir p.8 "Qualité Sanitaire"

		Taille	Délai	Tarif
Colza				
<i>Leptosphaeria maculans</i> et/ou <i>Plenodomus biglobosus</i> (<i>Phoma lingam</i>), <i>Alternaria brassicae</i>, <i>Alternaria brassicicola</i>, <i>Alternaria japonica</i>, <i>Sclerotinia sclerotiorum</i>, <i>Botrytis cinerea</i>, <i>Phoma</i> sp.				
Isolement sur milieu (d'après méthode ISTA 7-004).	PA-ES-CHO	400	19 jours	110.00
<i>Leptosphaeria maculans</i> et/ou <i>Plenodomus biglobosus</i> (<i>Phoma lingam</i>)				
Isolement sur milieu (ISTA 7-004).	PA-PH-CHO	1 000	25 jours	272.00
<i>Albugo candida</i>				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-ALB-CHO	500	15 jours	106.00
<i>Hyaloperonospora parasitica</i> (mildiou)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-MI-CHO	500	15 jours	106.00
Méthode par grow-out (vérification de la viabilité).	PA-MICHOGO	400	42 jours	134.00
Oeillette				
<i>Alternaria papavericola</i> (<i>Helminthosporium papaveris</i>), <i>Fusarium</i> sp., <i>Botrytis</i> sp., <i>Alternaria</i> sp.				
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle.	PA-ES-OEI	400	19 jours	110.00
Tournesol				
<i>Botrytis cinerea</i>, <i>Sclerotinia sclerotiorum</i>, <i>Alternariaster helianthi</i> (<i>Alternaria helianthi</i>)				
Méthode sur buvard d'après méthode ISTA 7-003 / M-GEVES/SV/MO/005.	PA-ES-TOU	400	23 jours	145.00
<i>Botrytis cinerea</i>				
Isolement sur buvard (ISTA 7-003). Semences NON traitées uniquement.	PA-BOT-TOU	400	23 jours	145.00
<i>Phomopsis helianthi</i> (<i>Diaporthe helianthi</i>), <i>Botrytis cinerea</i>, <i>Sclerotinia sclerotiorum</i>, <i>Alternariaster helianthi</i> (<i>Alternaria helianthi</i>)				
Isolement sur milieu avec désinfection superficielle. Semences NON traitées uniquement.	PA-PHOTOUD	400	23 jours	115.00
Isolement sur milieu sans désinfection superficielle. Semences traitées uniquement.	PA-PHO-TOU	400	23 jours	110.00
<i>Puccinia helianthi</i> (rouille)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-RO-TOU	500	15 jours	106.00
<i>Septoria helianthi</i> (septoriose)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-SEP-TOU	500	15 jours	106.00
<i>Pustula tragopogonis</i> (<i>Albugo tragopogonis</i>) (rouille blanche)				
Méthode par lavage de semences. Semences NON traitées uniquement.	PA-ALB-TOU	500	15 jours	106.00
<i>Plasmopara halstedii</i>				
SE-qPCR (méthode M-GEVES/SV/MO/008 COFRAC).	PA-MY-PLAS	1 000	10 jours	264.00

EVALUATION DES VARIETES

Résistance variétale

		Taille	Délai	Tarif
Colza				
Plasmodiophora brassicae pathotypes P1* / P1 / P2* ou P2				
Protocole officiel.	PA-R-COLZA	45	/	300.00
Identification de pathotype de Plasmodiophora brassicae				
A partir de galles, par échantillon.	PA-RIDPLA1	/	/	488.00
A partir de sol, par échantillon.	PA-RIDPLA3	/	/	732.00
Tournesol				
Plasmopara halstedii races 100 / 304 / 307 / 314 / 334 / 703 / 704 / 710 / 714 ou 714-PI8				
Protocole officiel sur 30 plantes (hybrides).	PA-R-TOURN1	45	/	122.00
Protocole officiel sur 60 plantes (lignées).	PA-R-TOURN2	90	/	219.00
Plasmopara halstedii				
Identification de race.	PA-ID-PLA	/	/	392.00
Résistance à l'OXTIP par isolat.	PA-RIDPLA2	/	/	106.00

Tarifs différents hors périodes de tests. Contacter la SNES pour connaître les périodes selon les espèces.

Génotypage par profil protéique

		Taille	Délai	Tarif
Colza				
Comparaison variétale par électrophorèse iso-enzymatique.	BI-G-EL-COMP-C			Contacteur BioGEVES
Conformité d'hybride par électrophorèse iso-enzymatique.	BI-G-EL-CONF-C			Contacteur BioGEVES
Description d'une variété pour 6 loci sur 10 plantules.	BI-G-EL-DVAR-C			Contacteur BioGEVES
Test de pureté d'un lot pour 6 loci sur 100 plantules.	BI-G-EL-PUR-C-100P			Contacteur BioGEVES

Génotypage par biologie moléculaire

		Taille	Délai	Tarif
Colza				
Conformité d'hybride - SSR.	BI-G-BM-SSR-CONF			Contacteur BioGEVES
Colza, Tournesol				
Analyse de pureté variétale - SSR - 90 graines.	BI-G-BM-SSR-PUR-90			Contacteur BioGEVES
Contrôle d'identité variétale - SSR.	BI-G-BM-SSR-CID-1			Contacteur BioGEVES

Qualité technologique : tests biochimiques

		Taille	Délai	Tarif
Cameline, Colza, Tournesol				
Composition en acide gras (CPG).	BI-B-CPG-AG			Contacteur BioGEVES
Cameline, Colza, Moutarde brune et blanche				
Teneur en glucosinolates (HPLC).	BI-B-HPLC-GLU-1			Contacteur BioGEVES
Teneur en glucosinolates (NIRS).	BI-B-NIRS-GLU			Contacteur BioGEVES
Teneur en protéines (NIRS).	BI-B-NIRS-P			Contacteur BioGEVES
Teneur en huile (NIRS).	BI-B-NIRS-H			Contacteur BioGEVES
Colza				
Teneur en glucosinolates sur plantes entières ou des parties de plantes (HPLC).	BI-B-HPLC-GLU-2			Contacteur BioGEVES
Colza, Tournesol				
Teneur en huile (RMN).	BI-B-RMN-H			Contacteur BioGEVES

Détection, identification et quantification d'OGM

		Taille	Délai	Tarif
Colza				
Contrôle de la présence fortuite d'OGM dans des produits bruts (semences, grains, feuilles COFRAC).	BI-D-OGM1			Contacteur BioGEVES
Liste des méthodes en application au laboratoire disponible sur demande.				
Identification et quantification d'évènements OGM (COFRAC).	BI-D-OGM3			Contacteur BioGEVES
Liste des méthodes en application au laboratoire disponible sur demande.				

Tests au champ au SEV

		Tarif
Test DHS - Colza .	SEV-DHS-COL	1490.00
Test DHS - Moutarde brune condimentaire .	SEV-DHS-MOU	1290.00
Test DHS - Ricin .	SEV-DHS-RIC NEW	1490.00
Test DHS - Sésame .	SEV-DHS-SES NEW	1490.00
Test DHS - Tournesol .	SEV-DHS-TOU	1320.00
Vérification de la caractéristique piège à méligèthes - Colza .	SEV-COL-MEL	/
Contacter patrick.bagot@geves.fr		

PUBLICATIONS - Contacter la SNES

Fiche méthode

Essai de vigueur - Colza .	VIG-1-M
Essai de vigueur - Conductimétrie - Pois .	VIG-2-M
Méthode de germination Colza .	GE-M-COL

Fiche technique de l'analyse de germination

Evaluation des plantules de Tournesol .	GE-T-TOU
Evaluation des plantules de Colza .	GE-FAP-BN

Fiche technique de l'analyse de pureté spécifique et dénombrement

<i>Helianthus annuus</i> .	AP-C-2
<i>Glycine max</i> .	AP-C-3
<i>Brassica napus</i> .	AP-C-4

Fiche technique d'identification des semences et autres impuretés

<i>Chenopodium sp.</i> , <i>Atriplex sp.</i> , <i>Amaranthus sp.</i> , <i>Reseda sp.</i> , <i>Myosotis sp.</i>	AP-A-04
Ergots-Sclérotés.	AP-P-2

Collection de semences

Support d'identification pour les analyses de <i>Brassica napus</i> .	APCS-BRA-N
Support d'identification pour les analyses de <i>Helianthus annuus</i> .	APCS-HEL-A

Micro-nettoyage

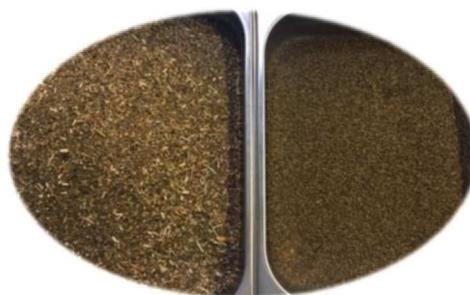
Le micro-nettoyage de lots de semences consiste à déterminer le pourcentage de déchet dans des lots de semences brutes, issues d'une récolte, en utilisant des machines de triage, répliques de laboratoire des machines industrielles.

Cette activité permet d'établir un diagramme de triage optimal pour le lot et constitue une étape essentielle afin de définir le process industriel pour un triage de qualité en usine, quelle que soit l'espèce. De plus, la valeur commerciale d'un lot est estimée grâce à la connaissance précise de sa qualité, c'est l'agrèage d'un lot.

LE PRINCIPE

Les semences de chaque espèce possèdent des caractéristiques morphologiques qui leur sont propres. Chaque caractéristique morphologique est associée à un appareil de triage dont les réglages doivent être ajustés le plus précisément possible.

Le tri complet d'un lot s'effectue sur une chaîne de triage composée de plusieurs appareils assurant une complémentarité sur plusieurs critères. Afin d'atteindre les normes définies, la connaissance des caractéristiques, l'expertise et le savoir-faire des opérateurs sont essentiels.



Triage sur un lot brut de carotte avant/après micro-nettoyage

LES EQUIPEMENTS

La SNES dispose d'une vingtaine d'équipements de triage afin de nettoyer tout type de semences. Notre formation rigoureuse et notre expertise contribuent à produire des triages de qualité et représentatifs du travail fourni en usine. Après les différentes opérations de triage, des analyses de pureté spécifique et de faculté germinative peuvent être réalisées au sein de la SNES afin de s'assurer de la qualité du lot de semences.

Micro-nettoyage pour 1kg maximum – Contacter la SNES

Protocole standard avec mise aux normes, utilisation de micro-appareils de triage identique au triage industriel

Betteraves.	MN-SN-01
Carotte.	MN-SN-03
Céréales.	MN-SN-07
Chicorées.	MN-SN-09
Cucurbitacées, Haricots, Pois.	MN-SN-02
Petites légumineuses, Dactyle, Féтуque.	MN-SN-10
Quinoa.	MN-SN-08
Semences florales.	MN-SN-06
Semences florales pré-triées.	MN-SN-06B
Autres légumières.	MN-SN-04
Autres espèces de grandes cultures.	MN-SN-05
Supplément pour les lots non pré-triés, ou sales, par heure.	MN-SN-11

Demande de renseignements ou d'analyses : contact.mn@geves.fr

Évaluation du niveau de ploïdie sur semences et plantes.

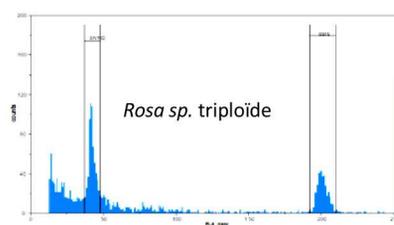
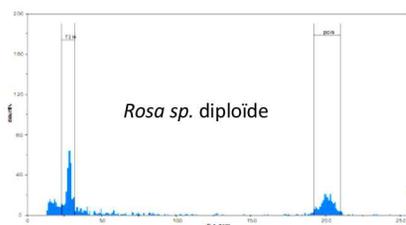
Les analyses de cytologie effectuées par la SNES visent à déterminer le niveau de ploïdie par comptage chromosomique des cellules méristématiques racinaires et/ou par cytométrie en flux. La ploïdie est définie par le nombre d'exemplaires de chromosomes d'une cellule. Le niveau de ploïdie est caractéristique de l'espèce ou de la variété. Ces analyses peuvent être effectuées à partir de semences ou de plantes sur de nombreuses espèces.

CYTOMETRIE EN FLUX

La cytométrie en flux est une technique reposant sur le marquage de l'ADN par des fluorochromes. Le cytomètre permet alors une mesure précise de la quantité de fluorescence émise par les cellules après le marquage et l'excitation par un faisceau lumineux.

La mesure de la quantité de fluorescence émise sera alors comparée à un témoin dont le niveau de ploïdie est connu. Cela permettra de conclure sur le niveau de ploïdie de l'échantillon testé.

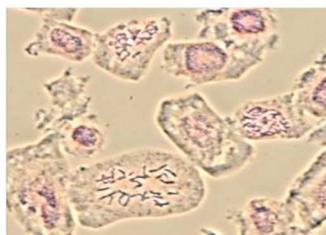
La cytométrie en flux est principalement utilisée pour déterminer le niveau de ploïdie sur des séries de plantes ou de variétés. Elle peut aussi permettre d'identifier certaines espèces lorsque l'identification visuelle n'est pas possible.



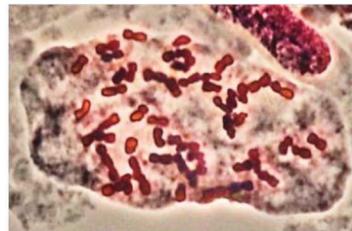
MICROSCOPIE

Le comptage chromosomique par microscopie est une technique permettant également de définir le niveau de ploïdie.

C'est une étape indispensable pour les espèces n'ayant pas de référence en cytométrie. Le comptage des chromosomes est effectué sur des cellules méristématiques de racine dont la division mitotique a été bloquée au stade métaphase. Les chromosomes sont ensuite observés et comptés à partir d'un microscope à contraste de phase.



Cellules de Festulolium



Cellules de Gardenia

Demande de renseignements ou d'analyses : contact.cyto@geves.fr

Radiographie 2D et tomographie

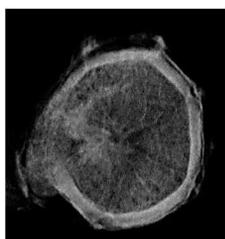
Des outils pour l'évaluation de la qualité des semences.

POURQUOI UTILISER LA RADIOGRAPHIE 2D OU 3D ?

La radiographie est une méthode non destructive qui permet de visualiser la morphologie interne des semences. L'objectif est de comprendre ou prévoir des problèmes de qualité physique ou germinative. Cet outil permet également de phénotyper des caractères d'intérêt précis selon la demande.

QUELLE EST LA DIFFERENCE ENTRE LA RADIOGRAPHIE 2D ET LA TOMOGRAPHIE ?

La radiographie 2D est une méthode permettant d'observer de manière rapide différents critères sur semences (dommages physiques, semences vides, dégâts d'insectes...). Cette technologie permet un diagnostic qualitatif de l'état de la morphologie interne. Le laboratoire d'Analyses Physiques est accrédité ISTA pour ces analyses.



Semence vide



Dommages physiques



Dégâts d'insectes

La radiographie 3D, ou tomographie est une technologie dont la méthode consiste à générer une image en 3D de la structure interne d'un objet. Cet outil appliqué aux semences permet de mesurer différents caractères et d'obtenir des données quantitatives très précises. Les applications possibles sont diverses : caractérisation de génotypes/variétés/lots, quantification de dégâts de pathogènes/insectes, dommages physiques...



Evaluation de la qualité de l'enrobage



Quantification de dégâts d'insectes



Quantification des fissures sur une semence de Maïs

		Tarif
Radiographie 2D de semences sans interprétation (par cliché numérique).	RX-IS-03	Contacter la SNES
Interprétation par cliché numérique de radiographie 2D pour la caractérisation morphologique interne, la détection de dégâts d'insectes ou de dommages physiques (%).	RX-SUP-03	Contacter la SNES
Fourniture d'une image radio 2D au format .jpg, pour une détermination particulière ou pour des mesures.	RX-SUP-RA	Contacter la SNES
Tomographie 3D sans interprétation. Pour toute demande de renseignements ou d'analyses en tomographie 3D telles que :	RX-IS-05	Contacter la SNES
- Mesures de caractéristiques de l'enrobage ;		
- Détection de dégâts d'insectes et mesures du volume associé ;		
- Mesures des constituants internes des semences ;		
- Mesure du taux de remplissage des semences ;		
- Détection et mesures de fissures mécaniques et autres dégâts ;		
- Autres mesures de caractères d'intérêt.		
Traitement d'images visuel ou automatique.	RX-SUP-05	Contacter la SNES
Fourniture d'un lot d'images 2D en format jpg.	RX-SUP-TO	Contacter la SNES

Demande de renseignements ou d'analyses : bea-tomographe@geves.fr

Biostimulation, Biocontrôle, Evaluation traitement et la réalisation d'essais en conditions contrôlées



Le GEVES, membre du Consortium Biocontrôle et du RMT BESTIM, propose son expertise pour la caractérisation et l'évaluation de l'effet de vos traitements appliqués sur semences ou plantules.

Produits de biocontrôle, biostimulants, traitements physiques ou chimiques, le GEVES vous propose un accompagnement dans le développement de méthodologies d'évaluation adaptées et/ou de réaliser pour vous les essais en conditions contrôlées. Screening *in vitro* et/ou *in vivo* ou l'évaluation des effets de désinfection, de protection, de stimulation ou de phytotoxicité, de produits de traitement en application préventive et/ou curative.

La SNES ne fournit ni semences ni produits. La taille d'échantillon à fournir est de 1 000 semences par modalité pour des essais de sélectivité et d'efficacité. Pour les seuls essais d'efficacité de traitements en pathologie, la taille de l'échantillon sera déterminée en lien avec la problématique et la demande initiale.

Equipe pluridisciplinaire composée d'experts en évaluation de la qualité des semences et de la résistance variétale, le GEVES développe dans ces domaines de nouvelles méthodes d'évaluation reconnues à l'international. Avec cette expertise, le GEVES participe à des programmes de recherche autour de la biostimulation et du biocontrôle des semences.

APPLICATION DE PRODUITS SUR LES SEMENCES

Le traitement des semences est possible en fonction du type de traitement et de l'usage. Pour plus d'information contacter la SNES.

Selon la quantité de semences à traiter et la formulation du produit, 3 équipements sont utilisables : Agitateur orbital (20 g, formulation liquide) ; Bol Hege (500 g) ; Traiteuse Satec Concept (jusqu'à 2 kg).

		Tarif
Traitement de semences à faire par la SNES dans le cadre d'une évaluation de traitement.	GE-APPLI	47.80

ESSAIS DE SELECTIVITE

Pour vérifier la sélectivité d'un traitement, il convient de déterminer la faculté germinative sur 400 semences.

		Tarif
Espèces céréalières .	GE-FG-01-4	53.00
Espèces légumières (hors espèces ci-dessous).	GE-FG-18-4	68.00
Espèces légumières : Céleri, Fève, Mâche Persil.	GE-FG-22-4	75.00
Espèces oléagineuses : Colza.	GE-FG-17-4	56.00
Espèces oléagineuses : Tournesol.	GE-FG-16-4	62.00

Le pourcentage de plantules présentant des symptômes de toxicité peut être évalué de façon plus précise.

Toutes espèces.	GE-FG-PCPL	24.00
------------------------	------------	-------

EVALUATION DES TRAITEMENTS DE PROTECTION DES SEMENCES ET DES PLANTES

		Contact
Evaluation de produits de traitement conventionnel.	PA-EVAL-CHI	service.clients@geves.fr
Evaluation de traitement biocontrôles / traitement physique / process de désinfection.	PA-EVAL-BI	

Quelques exemples de pathosystèmes maîtrisés⁴

Blé	<i>Microdochium nivale</i> . <i>Tilletia caries</i> . <i>Fusarium</i> spp. (<i>Fusarium graminearum</i> , <i>Fusarium avenaceum</i> , <i>Fusarium culmorum</i>). <i>Puccinia striiformis</i> , <i>Puccinia triticina</i> . <i>Pythium irregulare</i> .	Maïs	<i>Fusarium graminearum</i> . <i>Fusarium verticillioides</i> . <i>Pythium ultimum</i> . <i>Rhizoctonia solani</i> .
		Tournesol	<i>Botrytis cinerea</i> . <i>Plasmopara halstedii</i> . <i>Verticillium dahliae</i> . <i>Fusarium moniliforme</i> .
Colza	<i>Plasmiodiophora brassicae</i> . <i>Phoma lingam</i> . <i>Fusarium oxysporum conglutinans</i> . <i>Alternaria brassicicola</i> .	Laitue	<i>Fusarium oxysporum</i> race 1 et 4.
		Tomate	<i>Meloidogyne incognita</i> . <i>Rhizoctonia solani</i> .
Betterave	<i>Aphanomyces cochlioides</i> . <i>Pythium</i> sp.	Epinard	<i>Pythium aphanidermatum</i> .
Choux	<i>Hyaloperonospora brassicae</i> .		

⁴ Les pathosystèmes maîtrisés et disponibles en résistance variétale ainsi qu'en qualité sanitaire sont tous adaptables pour de l'évaluation de produits de traitement.

EVALUATION DES PRODUITS BIOSTIMULANT LA GERMINATION ET/OU LA CROISSANCE DES PLANTULES

2 types d'essais peuvent être conduits soit en conditions favorables pour l'espèce végétale (celles appliquées dans les essais de sélectivité), soit en conditions pénalisantes (stress abiotique).

		Tarif / Contact
Essais de vitesse de germination sur 200 semences		
Energie germinative (Comptage intermédiaire des semences germées à une date déterminée avant la fin de l'essai de germination). La date de comptage pour l'énergie varie en fonction de l'espèce.	GE-EG	20.70

Biostimulation, Biocontrôle, Evaluation traitement et la réalisation d'essais en conditions contrôlées

Tarif / Contact

Essais de vitesse de germination sur 200 semences

Cinétique de germination par analyse d'images (taux moyen de germination, courbe de cinétique).	GE-CI	sylvie.ducournau@geves.fr
---	-------	---------------------------

Essais de croissance

Longueur racinaire à 15°C pour le Maïs .	GE-RAC	80.00
Biomasse sèche de 4 répétitions de 20 plantules après essai de germination.	GE-BIOM	57.00
Longueur totale et classification des racines par diamètre (4 répétitions de 20 plantules).	GE-CLASS	78.00
Cinétique de croissance par imagerie (banc Eloncam).	GE-ELON	sylvie.ducournau@geves.fr

Préparations spécifiques : inoculum, matériel référence

Les bioagresseurs disponibles sont listés sur www.geves.fr. La préparation spécifique de souches peut aussi s'effectuer sous forme d'inoculum ou de semences artificiellement contaminées.

Avertissement : pour la manipulation d'organismes de quarantaine, les laboratoires doivent être autorisés à leur détention et manipulation, octroyée par le préfet de région (règlement 2019/829).

Inoculum de bioagresseurs

	Tarif
Plateau de 140 plantules contaminées par une race de rouille jaune (<i>Puccinia striiformis</i>). Contacter jean-philippe.maigniel@geves.fr .	PA-AD-ROU2 136.00
Contacteur la SNES	
Suspension de larves de <i>Ditylenchus dipsaci</i> (exemple de prix : 1 335€ pour inoculer 9000 plantes).	PA-AD-DIT /
Inoculum sous forme de boîtes de Petri.	PA-AD-INOC /
Inoculum sous forme de cotylédons, plantes et feuilles fraîches contaminées.	PA-AD-INOP /
Inoculum sous forme de grains artificiellement contaminés ayant perdu leur faculté germinative ou de semences artificiellement contaminées ayant conservé une faculté germinative.	PA-AD-INOG /
Inoculum sous forme liquide.	PA-AD-INOL /
Kystes de <i>Globodera pallida</i> ⁴⁰ ou <i>Globodera rostochiensis</i> ⁴⁰ .	PA-AD-GLO /
Kystes de <i>Heterodera schachtii</i> .	PA-AD-HET /

Matériel de référence : bioagresseurs

	Tarif
Souches et population de bioagresseurs	
Préparation spécifique de souche de référence en boîtes de Petri (2 boîtes/souche), en Bos (1 g) ou populations de nématodes libres ou kystes (environ 20).	PA-AD-FOU 175.00
Préparation spécifique de 5 g de galles de <i>Meloidogyne incognita</i> (pour inoculation de 15 à 20 plantules).	PA-AD-MEL 188.00
Préparation spécifique de 5 g de galles de <i>Plasmodiophora brassicae</i> (pour inoculation de 50 à 100 plantules).	PA-AD-PLAD 188.00
Ampoule de 100 mg de spores de rouille jaune (<i>Puccinia striiformis</i>) ou rouille brune (<i>Puccinia recondita</i>) ou rouille couronnée (<i>Puccinia coronata</i>).	PA-AD-ROU 65.00
50 à 100 semences germées de Tournesol contaminées par <i>Plasmopara halstedii</i> (mildiou).	PA-AD-TOU2 188.00
Plantules de Laitue contaminées par 1 race de <i>Bremia lactucae</i> , 30 cotylédons en période de test.	PA-AD-BREM 188.00
<i>Erysiphe pisi</i> , 2 plantules avec présence de sporulation.	PA-AD-ERYS 188.00
2 cotylédons de Melon contaminés par 1 race de <i>Golovinomyces cichoracearum</i> (oïdium).	PA-AD-GOL 188.00
2 cotylédons de Melon contaminés par 1 race de <i>Podosphaera xanthii</i> (oïdium).	PA-AD-POD 188.00
2 plantules de Laitue contaminées par <i>Nasonovia ribisnigri</i> race Nr: 0 avec présence d'aptères.	PA-AD-NAS 188.00
30 feuilles de Basilic contaminées par <i>Peronospora belbahri</i> .	PA-AD-BEL 188.00
Témoins/hôtes différentiels potagères (MATREF) pour une unité de semis (1 g pour Bremia, 200 semences pour autres pathogènes)	
Pack complet des hôtes différentiels pour le <i>Bremia</i> de la Laitue .	PA-HD-BLAI 381.00
Carotte.	PA-HD-CAR 52.00
Courgette.	PA-HD-COU 92.00
Chou.	PA-HD-CHO 92.00
Haricot.	PA-HD-HAR 72.00
Laitue.	PA-HD-LAI 72.00
Mâche.	PA-HD-MAC 52.00
Melon.	PA-HD-MEL 92.00
Piment.	PA-HD-PIM 106.00
Pois.	PA-HD-POI 72.00
Tomate.	PA-HD-TOM 92.00
Tomate Porte-greffe.	PA-HD-PGTO 106.00

ESSAI INTER-LABORATOIRES D'APTITUDE (EILA)

Les essais inter-laboratoires d'aptitude (EILA) permettent d'évaluer l'aptitude d'un laboratoire à mettre en œuvre une méthode. Pour plus de précisions, consultez notre site www.geves.fr.

L'organisation des EILA comprend la planification et l'envoi des documents aux participants, la préparation des échantillons, la définition d'une référence, l'interprétation des résultats, la fourniture d'un rapport final. Le coût de fourniture des semences est facturé au coût réel.

Essais d'aptitudes – EILA & Autres comparaisons (base 10 participants)

	Tarif / Participant*	Contact
Pureté spécifique par échantillon - Toutes espèces.	A partir de 240.00	
Germination par échantillon - Toutes espèces.	A partir de 150.00	
Teneur en eau par échantillon - Toutes espèces.	A partir de 205.00	
Masse de 1000 semences par échantillon - Toutes espèces.	A partir de 210.00	
Pathologie.	Contacter la SNES	eil.semences@geves.fr
Organisation d'essais inter laboratoire sur demande.	Contacter la SNES	
Fourniture d'échantillons de référence pour contrôle interne de laboratoire.	Contacter la SNES	
Expertise sur essais de semences suite à des résultats d'essais atypiques ou encore en cas d'écart constaté sur une carte de contrôle par un laboratoire.	Contacter la SNES	

* Tarif indicatif, pourra être revu à la hausse en cas de faible nombre de participation.

AUDITS

Des audits de laboratoires peuvent être réalisés pour évaluer la conformité de votre organisation avec différents référentiels (ISTA, reconnaissance dans le cadre de la certification).

Une journée d'audit comprend l'analyse du dossier d'audit préparé par le laboratoire demandeur, la réalisation de l'audit ainsi que le rapport d'audit. Des audits documentaires peuvent être également proposés.

Contact : Fabienne BRUN (audit.semences@geves.fr).

FOURNITURE DE MATERIEL ET DOCUMENTS DE REFERENCE

Retrouvez l'ensemble de nos publications et matériels de référence dans les différents chapitres du barème et sur notre site www.geves.fr.

FORMATIONS - EXPERTISES

Pour adresser une demande de formation

	Tarif	Contact
Formation technique avec la SNES.	Contacter la SNES	formation.semences@geves.fr
Analyse de la qualité des semences. Formation inter ou intra entreprise, à la SNES ou sur site.		
Cartographie des modules climatiques et vérification des sondes.		
Formation technique avec BioGEVES.	Contacter BioGEVES	biogeves.analyses@geves.fr
Formation technique au SEV.	Contacter le SEV	rachel.tessier@geves.fr
Formations GEVES au catalogue SEMAE Formation.	Contacter la SNES	Voir page suivante

Pour la mise en place d'une expertise dans un cadre international

Expertise technique et visite.	Contacter la SNES	secretariat.direction@geves.fr
--------------------------------	--------------------------	--------------------------------

Lecture commune de résultats

Lecture commune des résultats de germination, détails des anormaux et compte-rendu de la lecture de résultats. Tarif par échantillon.	GE-LECT	110.00	lnr.semences@geves.fr
---	----------------	---------------	-----------------------

CERTIFICAT D'APTITUDE D'ANALYSTE ET ANALYSTE SENIOR

Ces certificats sont délivrés par la SNES. Ils valident les formations « Bases pour l'analyse de semences » et « Analyste sénior » (formations proposées avec SEMAE). Ils sont indispensables pour le personnel en charge des analyses en vue de la certification officielle.

Les examens sont organisés dans la continuité des sessions de formation. L'inscription est à réaliser en complétant le formulaire disponible pour chaque session d'examen sur <https://www.geves.fr/me-former/les-formations-labos/>.

Pour tout complément d'information contacter Fabienne BRUN (formation.semences@geves.fr). Tarifs et dates pages suivantes.

ECHANTILLONNAGE SUR LE LOT EN VUE DE L'EDITION DE BIO

Pour l'approbation d'un échantillonneur automatique pour un groupe d'espèces :

- Fournir 7 à 10 paires d'échantillons soumis de la taille ISTA
- Pour chaque échantillon et en fonction de l'espèce, renseigner le bon de commande avec les analyses de pureté spécifique, de germination et de masse de mille semences (codes et tarifs dans le chapitre de l'espèce concernée)
- Pour le dernier échantillon, ajouter l'analyse ci-dessous :

	Tarif	Contacts	
Analyse de résultats de comparaison en vue de l'approbation d'un échantillonneur automatique, tarif pour un échantillonneur automatique, par groupe d'espèces.	EC-LOT	176.00	echantillonnage.bio@geves.fr

FORMATIONS SEMAE EN COLLABORATION AVEC LE GEVES

Le GEVES, expert sur les variétés d'espèces cultivées (légumières, grandes cultures, ornementales) et sur la qualité des semences met au service des filières ses compétences :

- En dispensant des formations sur l'évaluation des variétés.

- En assurant la formation des analystes et des analystes séniors dans le cadre du dispositif de reconnaissance des laboratoires d'analyse de la qualité des semences.

Les dates des sessions de formation sont données à titre indicatif. Seules les dates fournies par SEMAE Formation font foi.

Formation	Dates	Durée/Tarif	Lieux	Intervenants	Contact
Préparation des techniciens à l'agrément en vue de l'inspection sous contrôle officiel des crucifères	Février 2025	2 jours Tarif SEMAE	Le Magneraud (17)	Experts SEMAE ANAMSO GEVES (SEV)	Jacques DUPEUBLE 02 41 72 18 54 jacques.dupeuble@semae.fr
Préparation des techniciens à l'agrément en vue de l'inspection sous contrôle officiel des graminées et légumineuses petites graines	Avril 2025	3 jours Tarif SEMAE	Erdre en Anjou (49)	Experts SEMAE GEVES (SEV)	Hélène LEMAIRE 02 41 72 18 57 helene.lemaire@semae.fr
Décrire et contrôler la pureté des variétés de colza	Printemps et automne 2025	1,5 jours Tarif SEMAE	Le Magneraud (17)	GEVES (SEV)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Préparation des techniciens à l'agrément en vue de l'inspection sous contrôle officiel des légumineuses grosses graines	Mai 2025	3 jours Tarif SEMAE	Les Bois d'Anjou (49)	Experts SEMAE GEVES (SEV)	Hélène LEMAIRE 02 41 72 18 57 helene.lemaire@semae.fr
Reconnaitances des stades et maladies des céréales en culture	Date à définir	1 jour Tarif SEMAE	Erdre en Anjou (49)	GEVES (SEV)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Décrire et contrôler la pureté des variétés de maïs (lignées et hybrides)	Juillet 2025	1 jour Tarif SEMAE	Le Magneraud (17)	GEVES (SEV)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Comment réussir son expérimentation agronomique variétale ?	Décembre 2025	2 jours Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SEV) ASTREDHOR	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Préparation au certificat "Bases pour l'analyse de semences"	1ère session : 17 p.m. au 20 mars 2025 Inscription avant le 14 fev. 2025 2ème session : 19 p.m. au 22 mai 2025 Inscription avant le 18 mai 2025 3ème session : 6 p.m. au 9 oct. 2025 Inscription avant le 5 sept. 2025	3,5 jours Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Préparation au certificat "Analyste senior de semences"	1ère session : 16 au 19 juin matin 2025 Inscription avant le 16 mai 2025 2ème session : 24 au 27 nov. matin 2025 Inscription avant le 24 oct. 2025	3,5 jours Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Pratique des analyses de pureté et dénombrement	Date à définir, 2 périodes : Avril à mi-juillet Mi-Octobre à fin novembre	A partir de 1 jour Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Pratique des analyses de germination	Date à définir sur 2 périodes : Avril à mi-juillet Mi-Octobre à fin novembre	A partir de 0,5 jour Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Identification des espèces du règlement technique pour les analyses de pureté & dénombrement	1ère session : 31 mars (ap.-midi) au 1 avr. 2025 2ème session : 16 au 17 oct. matin 2025	1,5 jours Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Pratique des analyses de pathologie sur semences	Date à définir, 2 périodes : Avril à mi-juillet Mi-Octobre à fin novembre	Sur devis programme individualisé	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr
Bases de phytopathologie	2 au 3 oct. 2025	2 jours Tarif SEMAE	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Elodie SAUMUREAU 02 41 72 18 62 elodie.saumureau@semae.fr

EXAMENS

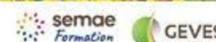
Les dates des sessions d'examens sont données à titre indicatif. Seules les dates indiquées sur le site du GEVES font foi.

Examens	Dates	Tarif	Lieux	Intervenants	Contact
Examen en vue du certificat "Bases pour l'analyse de semences"	Le vendredi matin à l'issue de la formation Préparation au certificat "Bases pour l'analyse de semences"	526.00 €	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Fabienne BRUN 02 41 22 58 91 Inr.semences@geves.fr
Examen en vue du certificat "Analyse senior de semences"	Selon convocation le jeudi après-midi ou le vendredi à l'issue de la formation Préparation au certificat "Analyse senior de semences"	526.00 €	Beaucouzé (49)	GEVES (SNES)	Fabienne BRUN 02 41 22 58 91 Inr.semences@geves.fr

Des guides de description des variétés de maïs et de tournesol ont été co-construits avec SEMAE Formation et sont proposés à la vente :



<https://formation.semae.fr/description-variete-mais-semae-formation-geves>



<https://formation.semae.fr/description-des-geniteurs-et-varietes-de-tournesol>

Conditions Générales de Vente

Article 1 – Généralités

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les commandes de prestations qui figurent au barème du GEVES (Groupe d'Etudes et de contrôle des Variétés Et des Semences), groupement d'intérêt public régi par la convention constitutive du 17 juillet 1989, ayant fait l'objet d'un arrêté d'approbation en date du 17 juillet 1989 et de la convention constitutive modificative du 17 avril 2014 et dont le siège est situé 25 Rue Georges Morel, CS 90024, 49071 Beaucazéd Cedex.

Le GEVES a pour mission, notamment, de réaliser les études ou analyses :

- de caractérisation et/ou d'identification des variétés ;
- d'épreuve des qualités agronomiques des variétés ;
- de contrôle de l'état physique, physiologique et sanitaire des semences.

Article 2 - Objet et champ d'application

Les études ou analyses réalisées dans le cadre de toute commande le sont conformément aux présentes conditions.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, sauf accord préalable écrit entre le Client et le GEVES. Le GEVES se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente.

Article 3 – Commandes

3-1) Prise de commande

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par l'acceptation des présentes conditions générales de vente par le représentant légal du Client ou toute personne dûment mandatée à cet effet.

Les modalités de fourniture de matériel requises dans le barème doivent être respectées par le Client.

3-2) Modification de la commande

Les termes des commandes transmises au GEVES sont irrévocables pour le Client, sauf acceptation écrite de la part du GEVES. Dans cette hypothèse, le GEVES ne sera plus tenu par les délais convenus au moment de la commande initiale.

3-3) Refus de commande

Dans le cas où un Client passe une commande au GEVES, sans avoir procédé au paiement de commandes précédentes malgré relance de la part du GEVES, le GEVES pourra refuser d'honorer la commande, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Le GEVES se réserve le droit de décliner toute commande pour des raisons justifiées.

Article 4 – Livraison des résultats

4-1) Délais

Les délais de livraison des résultats ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif ; ceux-ci dépendant notamment de l'ordre d'arrivée des commandes, du respect des conditions de préparation des échantillons envoyés par le Client (poids, nombre, emballage par exemple), de l'éventualité de demande de renseignements complémentaires, ou de reprise d'analyse. Des précisions utiles au Client par type de prestation commandée sont disponibles à titre indicatif sur le site du GEVES (www.geves.fr). En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si le Client est à jour de ses obligations à l'égard du GEVES.

Le GEVES s'efforcera de respecter les délais convenus avec le Client.

Les retards de livraison de résultats ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande.

4-2) Modalités

La livraison des résultats est effectuée sous forme papier ou par voie électronique.

4-3) Réclamations

Les réclamations sont à faire parvenir au service clients du GEVES dont les références de contact figurent au barème. Le GEVES accuse réception de la réclamation au client, l'enregistre, l'analyse pour décider un traitement approprié et garantit sa mise en œuvre dans les meilleurs délais. Le GEVES informe le plaignant de l'état d'avancement de la réclamation. A la fin du traitement de la réclamation, les conclusions sont notifiées au plaignant.

Article 5 – Retour

Sauf indication explicite du Client validée par le service clients du GEVES dont les références figurent sur le barème, aucun matériel soumis à des fins d'analyse ne sera retourné au Client.

Article 6 - Garantie - Responsabilité

6-1) Etendue

Le GEVES fournit une prestation de services. A ce titre, le GEVES est tenu à une obligation de moyens. Il ne pourra être tenu responsable de résultats non satisfaisants du point de vue du Client, pour des causes dont il n'a pas la maîtrise. Il sera amené, le cas échéant, à émettre des réserves sur les résultats.

6-2) Exclusions

Dans le cas où les éléments fournis par le Client ne permettent pas la réalisation de la prestation commandée, le GEVES en informe le Client. Si cette situation persiste, la responsabilité du GEVES ne pourra être recherchée en aucune manière. En particulier, le GEVES ne saurait être responsable de l'échantillonnage (en dehors des prélèvements pour BIO pour lesquels le GEVES est responsable de l'échantillonnage), du prélèvement, du conditionnement et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au Client. En outre, les échantillons reçus au GEVES doivent être en bon état de conservation et ils ne doivent pas présenter de risque identifié pour le personnel du GEVES ou pour l'environnement. Lorsqu'un traitement phytosanitaire a été appliqué, le Client doit en informer le GEVES.

Le Client renonce à tout recours contre le GEVES pour toutes pertes ou tous dommages directs ou indirects résultant des prestations, ou dans le cas où les prestations du GEVES ne conviendraient pas aux fins des utilisations du Client.

Article 7 - Tarif – Prix

Les prix appliqués sont ceux indiqués dans le barème du GEVES, sauf négociation de conditions particulières auprès du GEVES.

Toute commande faite sur la base d'un devis établi par le GEVES ne sera prise en compte qu'après signature du devis, par le représentant légal du Client ou toute personne dûment mandatée à cet effet. Les prix s'entendent hors taxes sur la base des tarifs en vigueur et seront majorés des taxes de toute nature en vigueur au jour de la facturation. Les montants sont exprimés en euros (€). Les règlements sont effectués en euros.

BAREME GEVES 2025

v3 - 25/02/2025

Les frais de port des échantillons fournis au GEVES pour analyse sont toujours à la charge du Client. Pour plus de détails : <https://www.geves.fr/informations-toutes-especes/recommandations-pour-lenvoi-de-semences-au-geves/>

Article 8 - Facturation

Toute commande, même si elle est annulée en cours de réalisation de la prestation, fera l'objet d'une facturation. Des éléments d'identification du Client et des prestations demandées figurent sur les factures. Le service clients du GEVES dont les références figurent au barème peut être contacté en cas de questionnement sur le contenu d'éléments figurant sur la facture.

Article 9 – Paiement

9.1) – Délai

Le délai maximum de paiement est de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture.

9.2) - Modalités

Les règlements seront effectués :

- par chèque bancaire ou postal ou par virement bancaire ou postal adressé à : GEVES – 25 Rue Georges Morel – CS 90024 – 49071 Beaucazéd cedex- par traite signée et acceptée ou par billet à ordre.

Le GEVES ne consent aucun escompte pour paiement comptant ou à une date antérieure à celle résultant des présentes conditions générales de vente.

9.3) - Retard de paiement

Toute somme non payée à l'échéance par le Client, donnera lieu à l'application de pénalités au taux de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points et d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement en application du décret 2012-1115. Ces pénalités sont exigibles de plein droit dès le lendemain de la date d'échéance sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. En outre, le GEVES se réserve la faculté de saisir le tribunal compétent afin que celui-ci fasse cesser cette inexécution, sous astreinte par jour de retard.

Article 10 – Confidentialité - Droits de propriété

Le GEVES s'engage à garantir la confidentialité des résultats d'analyse, sauf en cas de détection d'un organisme de quarantaine, imposant au GEVES de communiquer immédiatement aux services compétents du ministère chargé de l'agriculture toutes données relatives au matériel dans lequel cet organisme a été identifié.

Cette exception s'applique également à d'autres situations, telle que la détection de présence fortuite d'OGM, si la réglementation en vigueur impose au GEVES de communiquer une information aux services compétents de l'Etat.

Les résultats fournis par le GEVES ne peuvent en aucune façon être modifiés, reproduits ou diffusés de façon même partielle, auprès de tiers, sans l'autorisation préalable du GEVES. Les rapports émis par les laboratoires du GEVES ne peuvent en aucune façon être modifiés ou être reproduits ou être diffusés de façon partielle auprès de tiers, sauf sur autorisation préalable du GEVES.

Des copies peuvent être obtenues sur demande au service client du GEVES dont les références figurent sur le barème du GEVES.

Article 11 – Données à caractère personnel

Pour tout traitement de données personnelles effectué en relation avec le présent Devis, les Parties se conformeront au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et telles que transposées dans la loi française n°2018-493 du 20 juin 2018.

Chaque Partie déclare et garantit à l'autre Partie qu'elle se conformera strictement au RGPD pour tout traitement de données personnelles effectué en rapport avec le présent Devis.

Les données à caractère personnel collectées et traitées par les Parties dans le cadre de la présente relation contractuelle sont nécessaires à son exécution (base légale). Elles sont conservées pour une durée de 10 ans (durée de conservation) à compter de la date de fin du Devis.

Article 12 – Convention de preuve

Conformément aux articles 1316-1 à 1316-4 du Code civil, les documents sous forme électronique sont admis en tant que preuve au même titre qu'un écrit sur support papier.

Les Parties conviennent expressément que le présent Devis conclu, sous forme électronique et signé de manière dématérialisée, ainsi que les documents s'y rapportant :

- Constituent les originaux des documents ;
- Sont établis et conservés dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité ;
- Sont parfaitement valables entre elles. A ce titre, les Parties s'engagent à ne pas contester la validité, l'opposabilité ou la force probante du présent Devis et des documents s'y rapportant sur le fondement de leur conclusion ou transmission par voie électronique ;
- Constituent des preuves littérales au sens des articles 1316-1 à 1316-4 précités du Code civil. Ainsi, le présent Devis conclu par voie électronique est réputé valoir la preuve du contenu du Devis, de l'identité des signataires et de leur consentement aux obligations découlant du Devis.

Article 13 - Force majeure

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations du GEVES.

Article 14 - Attribution de juridiction

Pour toutes les contestations relatives aux prestations réalisées par le GEVES ainsi que celles relatives à l'interprétation des conditions générales de vente, seront compétentes les juridictions d'Angers.

Article 15 – Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente, ainsi que toute question qu'elles omettraient de traiter, seront régies exclusivement par la loi française.

En apposant sa signature sur le Devis, le Client :

- reconnaît et accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente et que celles-ci s'appliqueront à toutes les commandes ultérieures jusqu'à communication de nouvelles conditions générales de vente,
- reconnaît en avoir pris parfaitement connaissance,
- et renonce à se prévaloir de ses propres conditions d'achat.

Nos publications et Matériels de référence

Collections
de
référence



←
Fiches
techniques

→
Kits d'auto
contrôle

plus d'informations sur www.geves.fr

Contact : Inr.semences@geves.fr



GEVES
Expertise & Performance

Groupe d'Étude et de contrôle
des Variétés Et des Semences